

# PLAN DE GESTION DU SITE CLASSE ET INSCRIT DU ROCHER DE DABO ET SES ABORDS

PHASE 1 – DIAGNOSTIC – SEPTEMBRE 2019









Vue sur le Rocher de Dabo depuis le Donon :  
à plus de 15 km du site, le Rocher perce la mer forestière du massif des Moyennes Vosges Gréseuses



# SOMMAIRE

PREAMBULE.....	7
I. De l'épaisseur et du rayonnement du Rocher de Dabo.....	11
1. EPAISSEUR GEOGRAPHIQUE : UN SCHLOSSBERG FRONTALIER AU BORD DE SON VILLAGE .....	13
2. EPAISSEUR HISTORIQUE : DE L'OCCUPATION CELTE AU LIEU TOURISTIQUE .....	17
3. EPAISSEUR CULTURELLE : D'UNE ILLUSTRATION GÉOGRAPHIQUE A LA PROFUSION DES REPRÉSENTATIONS ICONOGRAPHIQUES.....	23
4. LE SYMBOLE PAYSAGER, UN BIEN PATRIMONIAL COMMUN AUX NOMBREUX USAGES .....	27
II. Des dynamiques naturelles et anthropiques : vers un déséquilibre du Rocher de Dabo .....	31
1. UN PAYSAGE DABOISIEN ET UN SYMBOLE PAYSAGER NON IMMUABLES.....	33
2. LA COURONNE LARGE, UNE PREMIÈRE APPROCHE DU SITE PATRIMONIAL .....	37
3. L'ASSISE DU ROCHER, UN DIFFICILE ÉQUILIBRE ENTRE PRAIRIES, FORÊTS, LANDES ET ROUTE .....	45
4. LE PIÉDESTAL, ENTRE ACCUEIL DU PUBLIC ET PAYSAGE ÉPROUVÉ .....	51
5. LE ROCHER DE DABO ET SA CHAPELLE, ÉPILOGUE D'UNE EXPÉRIENCE PAYSAGÈRE.....	55
III. Enjeux spatialisés.....	59





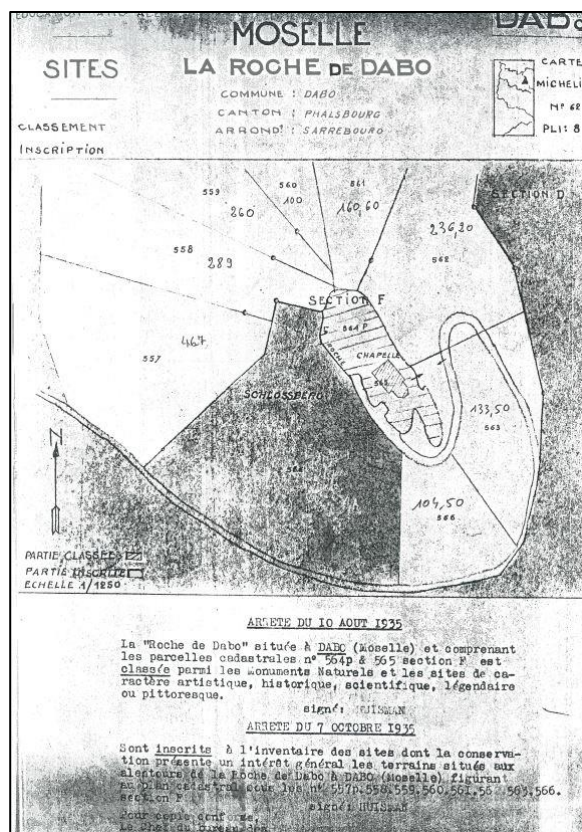
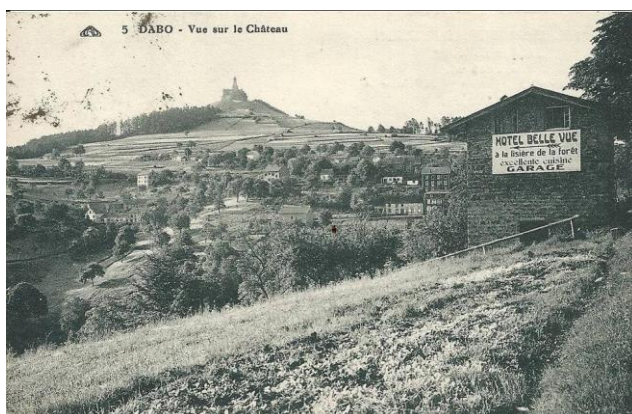
# PREAMBULE

La Roche de Dabo est un important promontoire de grès surplombé de la chapelle St Léon qui domine le village de Dabo, en plein cœur du massif vosgien. Doté d'une riche histoire remontant au Moyen-Âge et même au-delà, ce « Scholssberg », autrement dit, « la montagne du château » en allusion à la forteresse présente à son sommet dès le IX<sup>e</sup> siècle et détruite au XVII<sup>e</sup>, a été **protégé le 10 août 1935** par le classement de sa roche (0.4 ha) **au titre des sites**<sup>1</sup> (cf. Loi du 2 mai 1930 ayant pour objet de réorganiser la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque). Cette protection fut complétée le 7 octobre 1935 par un **site inscrit**<sup>2</sup> en sa périphérie sur une superficie de 2.6 ha.

**Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national.** Si les critères historiques, scientifiques, artistiques ou légendaires peuvent justifier cette reconnaissance, « **La Roche de Dabo** » fut quant à elle classée pour ses **caractéristiques pittoresques** reconnues.

La protection site classé est régie par les **articles L341-1 à L341-22 du Code de l'Environnement**. Elle entraîne **une servitude** sur le bien protégé. Aussi, toute **modification** de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet **d'une autorisation spéciale de l'Etat**. En site inscrit, les aménagements et travaux susceptibles de modifier les qualités du site sont soumis à **déclaration préalable**. Dans un même temps, la jurisprudence de Benwihr rappelle que les aménagements et plans d'aménagement et d'urbanisme en périphérie immédiate d'un site classé ne doivent pas porter atteinte au bien protégé. *La création d'une zone industrielle attenante au parc boisé classé de Schoppenwihr sur la commune de Benwihr a ainsi été annulée parce qu'elle portait atteinte à ce site naturel d'exception.* (Cf. Arrêt du Conseil d'Etat n° 115248 du 21 octobre 1994)

C'est pour cela que ce plan de gestion porte nécessairement un regard sur les périphéries immédiates du site classé.



Cartes postales du site au XX<sup>e</sup> siècle, le caractère pittoresque du site justifia le classement de « La Roche de Dabo »

Fiche synthèse du site protégé de « La Roche de Dabo » au XX<sup>e</sup> siècle récapitulant les périmètres de classement et d'inscription.

<sup>1</sup> En Site Classé : les aménagements et travaux susceptibles de modifier l'état des lieux ou les caractéristiques du Site sont soumis à autorisation spéciale selon la Loi de 1930.

<sup>2</sup> En Site Inscrit : les aménagements et travaux sont soumis à déclaration préalable.

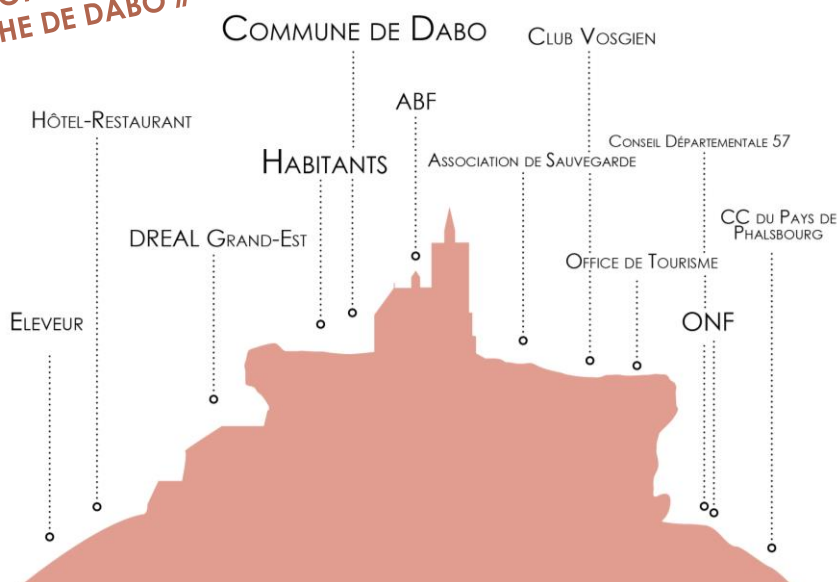
Le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) a en charge la politique de protection des sites classés au titre des articles L341-1 et suivants du code de l'environnement. Si la **préservation** des sites au quotidien passe par **l'instruction des demandes d'autorisation de travaux** traitées par l'Architecte des Bâtiments de France et l'Inspecteur des Sites, le MTES incite à la réalisation de « **Plans de gestion** ».

Pour « La Roche de Dabo », le plan de gestion porte sur le site classé et inscrit, ainsi que sur leurs abords. Il vise à **orienter une gestion et un aménagement à court et moyen terme** de façon à conserver voire améliorer les qualités du site dans **un souci de préservation à long terme de ses caractéristiques intrinsèques**.

Cette démarche de projet s'inscrit dans une approche **en faveur d'un développement** du site en cohérence avec les composantes paysagères et patrimoniales qui font l'esprit des lieux. Elle s'appuie sur une connaissance et un partage du site par de nombreux échanges entre services de l'Etat, acteurs locaux et bureaux d'études. L'élaboration du diagnostic préfigurant le plan de gestion se base sur une méthodologie fondée sur **la retranscription de la connaissance locale**, de **l'arpentage terrain** et de **recherches bibliographiques et iconographiques**. Le plan de gestion de « La Roche de Dabo » s'inscrit dans une volonté **de co-construction d'un projet basé sur l'écoute et le dialogue** en vue d'un **plan de gestion concret et pragmatique fédérant l'ensemble des acteurs** pour la préservation du site protégé.

Le plan de gestion permet d'accompagner les acteurs : Commune de Dabo, acteurs économiques locaux, hôteliers-restaurateurs, association de sauvegarde, habitants, Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, Office National des Forêts, Office de Tourisme, Club Vosgien et services de l'Etat... **vers un objectif commun et partagé de valorisation du site protégé de « La Roche de Dabo »**.

**SCHEMA DE LA PLURALITE DES ACTEURS AYANT PARTICIPE A L'ELABORATION DU PLAN DE GESTION DE LA « ROCHE DE DABO »**



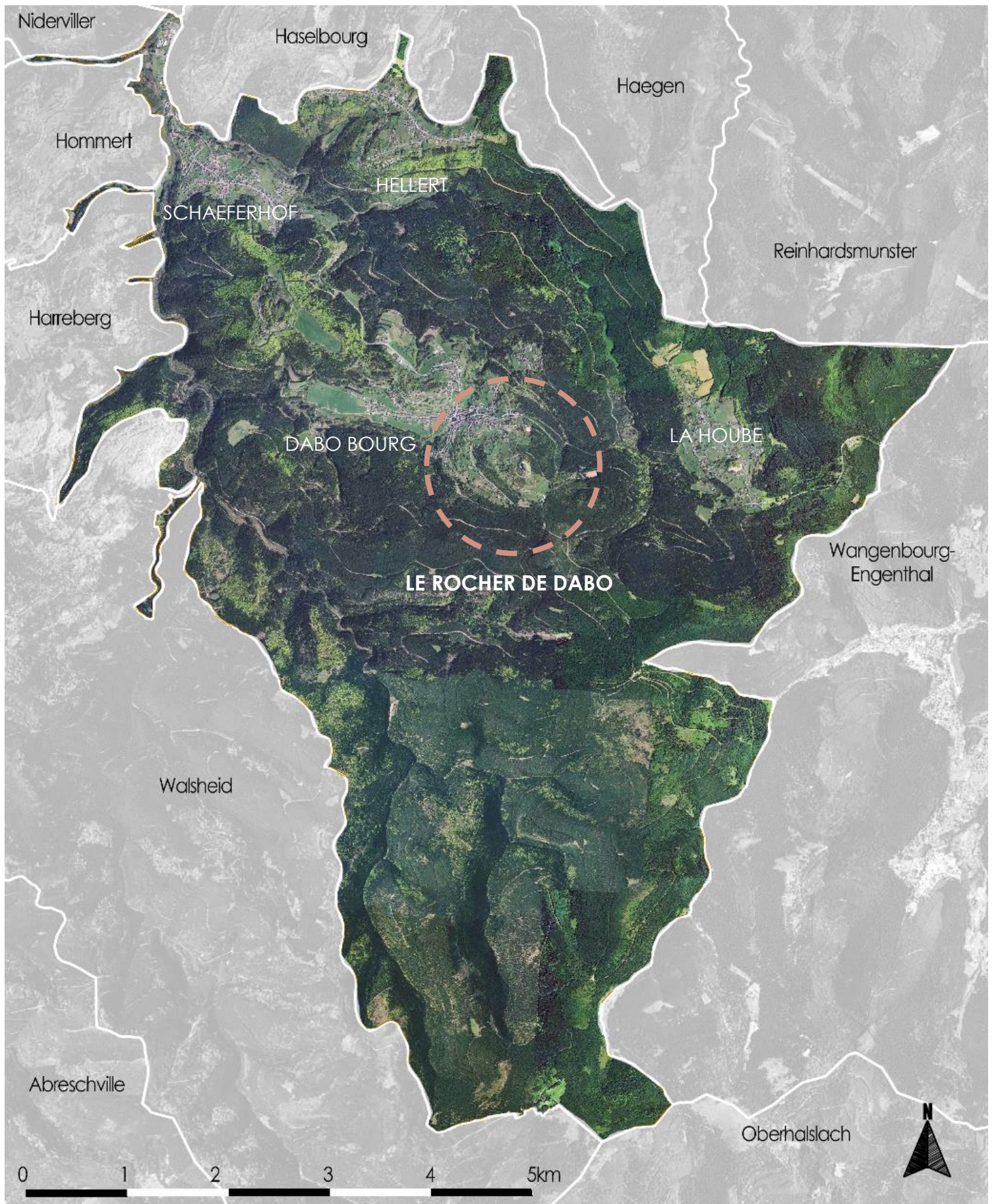
DREAL Grand Est – Plan de gestion du site classé et inscrit du Rocher de Dabo  
Phase 1 - Diagnostic Territoires & Paysages // Fabriques AP – 2019







## I. DE L'ÉPAISSEUR ET DU RAYONNEMENT DU ROCHER DE DABO



Inclusion territoriale de Dabo et de son Schlossberg remarquable

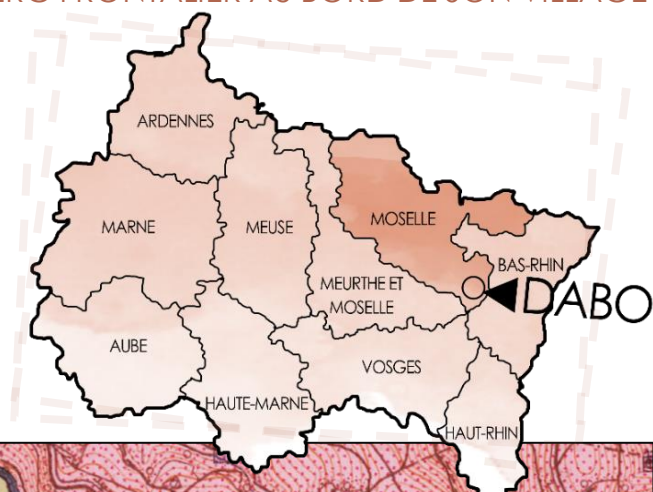


## 1. EPAISSEUR GEOGRAPHIQUE : UN SCHLOSSBERG FRONTALIER AU BORD DE SON VILLAGE

Dabo est une commune du département de la Moselle, à la lisière avec le Bas-Rhin. Elle fait partie du Pays de Sarrebourg, historique passage naturel et territoire de communication entre la Lorraine, à laquelle Dabo appartient, et l'Alsace.

Le territoire communal étendu sur près de 48 km<sup>2</sup> est à **l'image des Vosges moyennes** : une succession de monts boisés, de vallons et vallées ouvertes par les prairies dans lesquels cours d'eau et villages s'étendent. Les reliefs suggèrent fréquemment, lors de replats, de grandes clairières herbeuses où des hameaux et villages peuvent aussi s'étendre. Le Rocher de Dabo fait partie de ces monts mais se singularise d'abord par ses caractéristiques géomorphologiques. Il est une butte témoin d'une formation sédimentaire du Trias inférieur (-251 à -200 millions d'années) qui n'a pas été érodée complètement. Sa composition de Grès Vosgien et de conglomérat principal avec ses galets de quartz blancs et quartzites sont des matériaux très poreux qui continuent leur dynamique d'érosion. Avec le gel, le grès devient une terre sablo-argileuse riche en quartz comme les sols englobant le rocher.

L'histoire lui étant liée fera muter ce témoin du passé géologique de la terre vers un Schlossberg « **Une montagne du château** » toponymie conservée encore aujourd'hui malgré la disparition du château qui ornait l'immense rocher surplombant le village de Dabo.



Carte géologique témoignant de la formation géomorphologique du Rocher de Dabo, un Schlossberg qui puise son histoire depuis le Trias inférieur



Depuis le Rocher, vue sur le territoire communal de Dabo : des villages et hameaux de grès rose au cœur des Vosges boisées d'épicéas et de sapins.





Visible depuis de nombreux lieux, proches et éloignés, **la Roche de Dabo est devenu un symbole géographique local** du Pays de Phalsbourg jusqu'à l'ensemble des Vosges gréseuses moyennes. Sa reconnaissance a été officialisée dès 1935 par un classement au titre des sites sous le nom de « la Roche de Dabo »<sup>1</sup>. Afin d'assurer sa valorisation, il fut dans la même année compléter d'une inscription permettant une attention plus particulière aux abords directs de la roche<sup>2</sup>.

C'est certainement ses formes et couleurs qui ont motivé sa reconnaissance et sa protection au regard du critère pittoresque. **Le rose du grès de la roche et de la chapelle St Léon en complémentarité directe du vert des forêts, la finesse des motifs brutaux d'érosion de la roche en dialogue avec la douceur et la rondeur des remous forestiers sont certainement des éléments participant à l'idée d'un paysage digne d'être peint.**

Avec cette reconnaissance, ce sont près de 30 000 visiteurs, selon les entrées enregistrées par la commune de Dabo, qui, chaque année, découvrent cette curiosité paysagère et viennent, comme face à une œuvre picturale s'émouvoir à la vue de la Roche de Dabo et du paysage qu'elle permet de contempler.

**Le rocher participe à l'invention d'un souvenir collectif de Dabo.** Celui-ci se fonde sur une expérience paysagère singulière avec une vue grandiose sur l'ensemble des Vosges Moyennes, le plateau lorrain et la plaine d'Alsace. Cette expérience s'exporte alors bien au-delà des frontières locales et même à l'étranger compte tenu de la richesse des nationalités des visiteurs du Rocher de Dabo (Selon le livre d'or de la Chapelle : Français, Allemands, Chinois, Italiens, Américains, Belges...).

<sup>1</sup> En Site Classé : les aménagements et travaux susceptibles de modifier l'état des lieux ou les caractéristiques du Site sont soumis à autorisation spéciale.

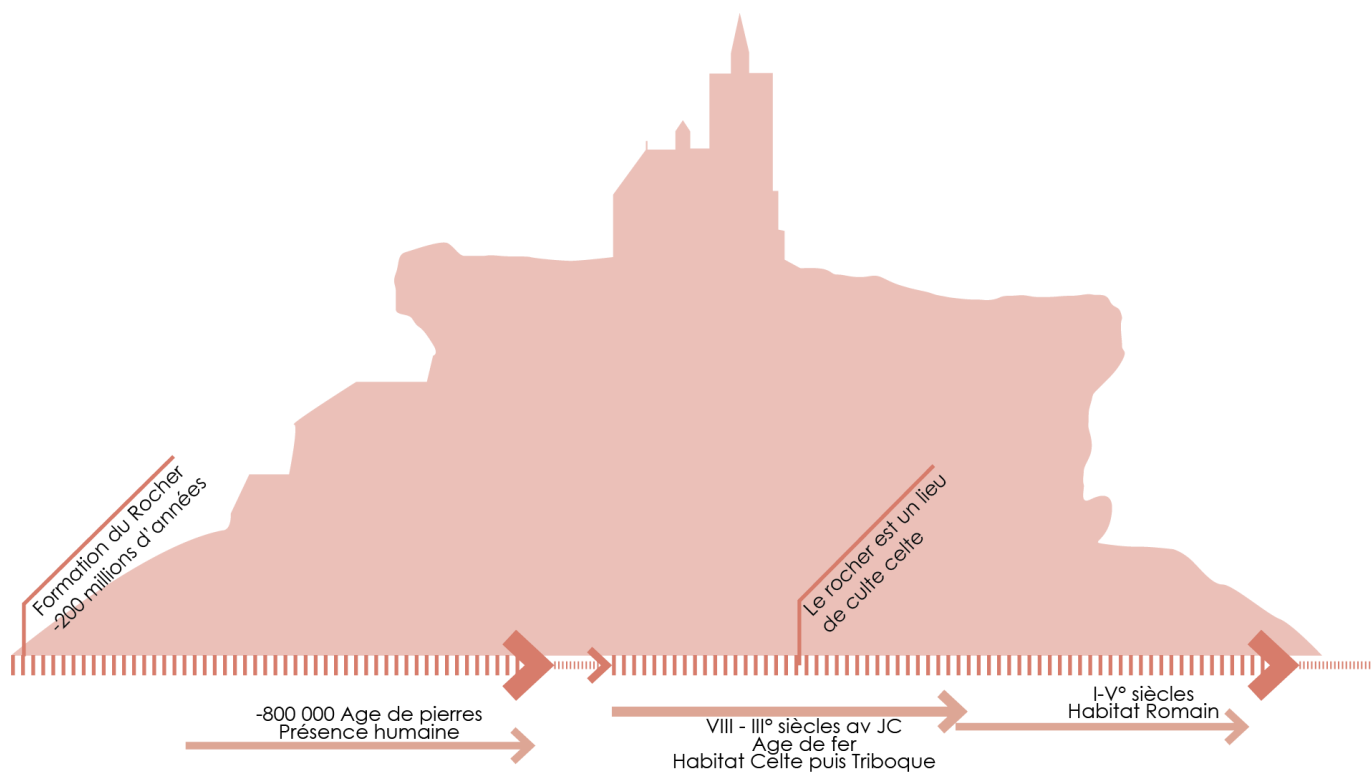
<sup>2</sup> En Site Inscrit : les aménagements et travaux sont soumis à déclaration préalable



« LE ROCHER EST UN SYMBOLE GEOGRAPHIQUE POUR  
DABO, LE PAYS DE PHALSBURG ET LA MOSELLE »









## 2. ÉPAISSEUR HISTORIQUE : DE L'OCCUPATION CELTE AU LIEU TOURISTIQUE

Le Rocher de Dabo s'est formé au Buntsandstein soit au Trias inférieur, il y a plus de 200 millions d'années. **Dès l'Âge de Pierre, Dabo aurait accueilli des populations humaines.** Ensuite c'est successivement que se sont succédés Celtes, Triboques, Romains et enfin Francs.

Dès l'époque Celte, le rocher de plus de 70 000 mètres cube aurait été un lieu de culte. Mais c'est **au Moyen-Âge que le Rocher se dote d'un château.** Au X<sup>e</sup> siècle, Eberhard, petit-fils d'Etichon, duc d'Alsace et neveu de Sainte Odile aurait fait construire le château de Dagsburg : une tour d'habitation, d'autres de guet, une réserve, une écurie, des citernes d'eau... le tout construit de grès rose et cerné par d'imposantes murailles bosselées.

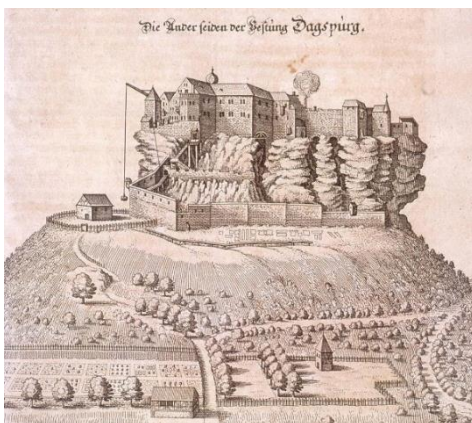
Celui-ci fut habité par différentes générations et familles avant de se voir détruit en 1679 sous ordre de Louis XIV et de Louvois après la capitulation des Comtes de Linange-Dabo qui avaient tenu jusqu'alors un long siège face aux troupes du Roi Soleil.

Le Rocher de Dabo ne sera rebâti qu'après la fin du Saint Empire romain germanique et la révolution française. **Une chapelle consacrée à Saint Léon IX fut construite en 1828.** (Ce pape né en 1002 sous le nom de Bruno d'Eguisheim-Dagsburg aurait vu le jour à Walscheid, Dabo ou encore à Eguisheim en Alsace selon les

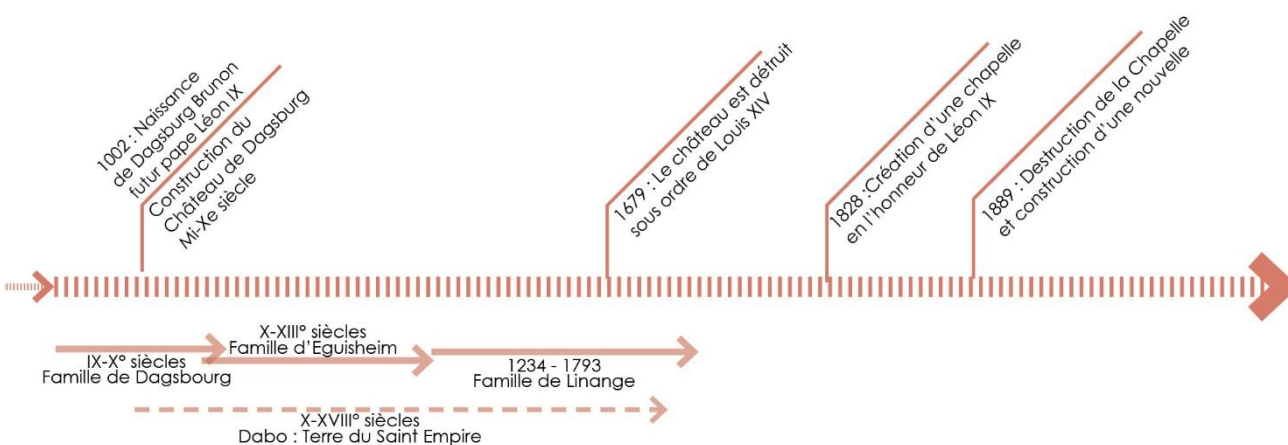
historiens et biographes) La rudesse du climat, l'humidité, le froid et le vent pousseront à sa destruction en 1889. **Une nouvelle chapelle fut reconstruite à la place dans un style néo-roman.** Une tour faisant office de belvédère offrant une vue panoramique sur l'ensemble des Vosges Moyennes aura été construite en même temps. **La chapelle sera**

**inaugurée en 1892 et joue son rôle de repère paysager pour les villages de la commune et au-delà à l'échelle des Vosges.**

Si le rocher a été un lieu à la fois stratégique et symbolique d'implantation comme de pèlerinage jusqu'en 1972, les villages semblent toujours à l'écart de celui-ci. La relation entre les villages et le rocher semble s'être construite à distance l'un des autres malgré une apparente proximité et liaison.



Le Château de Dagsburg, représenté par Matthäus Merian en 1644 – Source Gallica



Nous pouvons supposer que le rocher a été un élément fondateur pour l'implantation du village de Dabo, avec l'implantation d'une place forte et sécurisée depuis des temps reculés, avec des mutations et des évolutions significatives au fil du temps.

Le rocher a d'abord été perçu comme un élément fédérateur, rassembleur et protecteur, et la forteresse château a été un lieu de référence, marqueur et marquant sa domination sur le territoire alentour de par sa position et son inaccessibilité protectrice.

D'un élément géographique singulier, le rocher est devenu un lieu de protection et d'assise du pouvoir territorial. Le château était un élément déterminant pour le village, dont il assurait la protection.

Sur les cartes de Cassini, il est intéressant de noter que c'est bien l'ensemble village et château qui est représenté. **Nous pouvons donc supposer que ces deux entités ne formaient qu'un seul ensemble cohérent, composé d'une forteresse et d'un bourg proche, constituant un tout fonctionnel même s'ils étaient distincts.**



Carte de Cassini du XVIII<sup>e</sup> siècle, le village de Dabo et le château sont encore associés en carte malgré sa destruction

La forteresse a ensuite été démolie en 1679, sur ordre du roi Louis XIV suite à un siège en 1677. **La démolition a été ordonnée car le site revêtait un intérêt stratégique fort à l'embouchure d'une vallée déterminante d'un point de vue géographique.**



Carte d'Etat-Major du XIX<sup>e</sup> siècle, bien que la chapelle St Léon soit déjà construite, l'histoire du lieu et du château est rappelée

Le rocher est ensuite resté nu pendant presque un siècle et demi, et les matériaux de la forteresse ont dû être employés pour les constructions en extension du bourg de Dabo. Certains vestiges demeurent mais sont enfouis, comme les remparts notamment, et sont autant de traces archéologiques très intéressantes évocatrices du passé fort et de la présence et puissance ancienne du château, qu'il est aujourd'hui difficile de soupçonner. **Si le rocher était un élément central et fort, fondateur et structurant pour le village de Dabo, le bourg s'est ensuite développé sans référence au rocher, avec une centralité affirmée au niveau du col et des lieux de passage.** D'une forteresse en hauteur, le village s'est structuré le long des axes de communication qui le traversent, sur une position plus accessible.



Aujourd'hui le village de Dabo semble s'être développé avec de faibles liens avec le Rocher de Dabo



Le rocher a retrouvé une occupation au XIX<sup>e</sup> siècle, avec la construction successive d'une chapelle érigée en l'honneur de Saint Léon. Cette chapelle a été construite en deux fois, après une démolition à la suite d'intempéries en 1889, et après une première construction en 1825. La chapelle est reconnue comme un lieu fort, de par sa position, et comme un belvédère marquant et ouvert sur le grand paysage des Vosges et du plateau Lorrain.

Cette position de belvédère fait qu'au fil du temps, des aménagements spécifiques ont été réalisés, des hôtels successifs, des sanitaires pour l'accueil du public, des stationnements, répartis sur différents secteurs au pourtour du rocher. Le cheminement piéton du rocher, réalisé dans les années 1990 par le Club Vosgien, permet de créer une limite nette entre la partie accessible aux véhicules motorisés et la partie piétonne, avec les hôtels qui créent aussi un effet de seuil.

**L'ensemble de ces aménagements a renforcé les potentiels d'accueil touristiques du rocher, en le construisant donc véritablement comme une entité à part, bien distinct du bourg de Dabo et de ses flux.**

Le rocher de Dabo s'inscrit ainsi dans un réseau touristique à l'échelle du territoire et **les connexions entre le rocher et le bourg ne sont plus manifestes**. L'histoire singulière du site permet donc de comprendre la singularité du rocher, lieu fort et de domination territoriale qui a été tronquée, et dont les liens avec le bourg n'apparaissent plus aujourd'hui. **Le rocher a depuis près de deux siècles une vocation autre. Il est devenu un équipement touristique extra « territorial ».**

**La coupure nette et le cordon « vert » constitué entre le bourg et le rocher s'estompe cependant peu à peu avec des dynamiques et évolutions urbaines non négligeables**, qui s'étirent le long de routes et de rues existantes, entre le cœur du bourg et le rocher, le long de la rue des Pins et de la rue Zimmerfeld par exemple. Si le cœur du bourg est dense, nous pouvons noter sur les dernières décennies une certaine forme d'évolution périurbaine et ce depuis les années 60, en direction du rocher de Dabo, avec des extensions d'habitats pavillonnaires qui restent cependant maîtrisées et structurées le long d'axes de circulation.



La rue des Pins et de Zimmerfeld se construit à partir des années 60.



L'habitat pavillonnaire s'étend le long des axes routiers



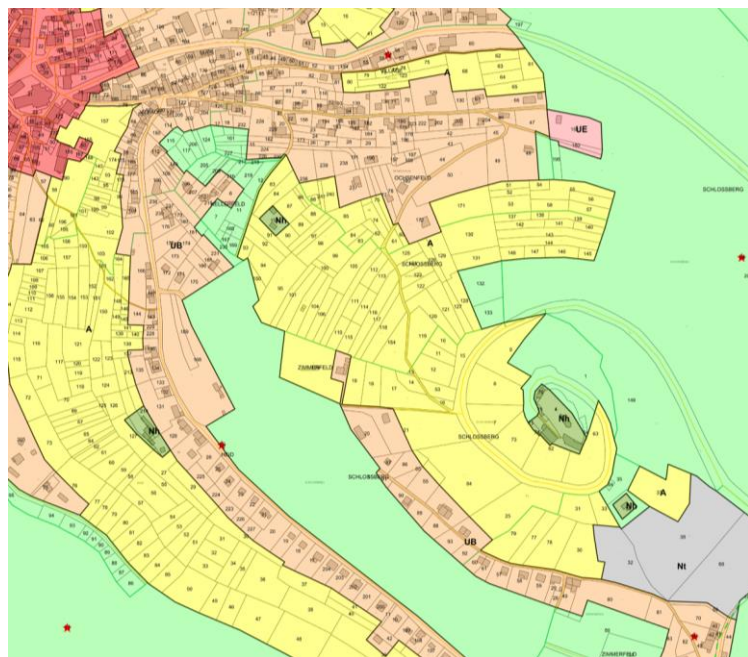
Vue sur le Sud du Rocher et la fin de la rue de Zimmerfeld

Côté Nord Ouest et à proximité de l'accès principal au rocher de Dabo, le camping et ses infrastructures sont présentes depuis la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. **L'essor du tourisme vert et des activités sportives de pleine nature fait que cette partie connaît une dynamique notoire qui va être amplifiée dans les années qui viennent. La construction de nouveaux équipements touristiques et d'hébergement est d'ailleurs programmée.**

Au fil du temps, **le site a donc connu des évolutions majeures**, d'abord fondateur du noyau urbain, le rocher a ensuite été délaissé. Puis sa nouvelle vocation touristique a renforcé les césures entre le bourg et le rocher, ainsi posé dans un écrin de verdure. Les évolutions plus récentes montrent que de nouveaux rapports et proximités s'établissent avec le développement d'espaces à caractère périurbain et le renforcement de nouveaux équipements touristiques.

Le fait que le site soit classé au titre de l'environnement est un atout pour s'assurer de la bonne qualité architecturale et de l'insertion paysagère des réalisations en cours ou futures. Le Plan Local d'Urbanisme traduit cette volonté de maîtrise des dynamiques constructives proches, avec notamment la volonté de ne construire que d'un seul côté des rues des Pins et Zimmerfeld.

**Des points de vigilance sont cependant à bien considérer**, car ces zones sont proches de l'écrin du rocher, notamment la zone Nt de développement touristique. **La question de l'inscription paysagère et du rapport avec le rocher et son socle est donc un point sur lequel il faut veiller dans les années à venir.**



Inscription de la ZoneNt proche de l'écrin du rocher

**L'un des derniers enjeux forts est la présence des équipements touristiques au pourtour direct du rocher, qui a connu la construction de deux hôtels**, le premier accroché au rocher et dit « troglodyte », le deuxième plus détaché du rocher et créant un effet de seuil.

Cet hôtel marquant lui aussi la silhouette du rocher a été détruit par un incendie en 2015. Se pose aujourd'hui la question de sa reconstruction. Sa forme et sa matérialité actuelle créent un effet de seuil positif à l'échelle du site, en renforçant le rapport à la roche avant l'accès au cheminement d'accès à la chapelle. **La réhabilitation de cet ensemble bâti est donc importante et non négligeable, et le respect de l'échelle, de la matérialité et des rapports à la vue depuis les espaces publics sera déterminant.**



D'autres constructions ponctuelles sont aussi présentes sur site, avec une certaine évolution non négligeable. Des guérites et annexes interrogent la lisibilité du socle et son unité. **L'ensemble formé par la guinguette, le nouveau kiosque, les sanitaires forme un tout composite qui perturbe la sobriété de l'entrée, et vient créer un sentiment de confusion quant au cheminement et à la qualité d'accès au site.** Ces édifices sont installés contre le rocher, à l'endroit où la vue est une des plus intéressantes. Elles viennent ainsi estomper l'effet de belvédère du site.

**Nous sommes donc face à un site préservé, qui a su garder une unité de par ses qualités géographiques et sa spécificité constructive : des volumes choisis pour la chapelle jusqu'aux matériaux employés à sa réalisation. Mais il convient de noter que deux enjeux majeurs se présentent aujourd'hui, du point de vue des bâtiments et de leurs évolutions.**

Le paysage naturel et agricole proche est aujourd'hui encadré par le document d'urbanisme de manière relativement clair, mais la constructibilité de certaines zones pourrait nuire à l'effet de socle et perturber la qualité du premier plan depuis le site.

**L'enjeu est donc depuis les vues lointaines, de conservation d'une couronne végétale en socle, et depuis le rocher « belvédère », pour conserver un premier plan harmonieux et non construit, puisqu'il s'agit là d'une des spécificités du rocher, d'être isolé au milieu d'un espace naturel et agricole.**

**Le deuxième enjeu est la maîtrise des constructions « colliers » qui s'étalent le long de la première couronne du rocher, avec un risque fort d'étalement des constructions** avec un effet « marchand du temple » qui risque à terme d'affaiblir le rapport au paysage du site. Ces constructions présentent un enjeu majeur en terme de réhabilitation.

**En l'état, le rocher de Dabo est un site classé, préservé, dont le cœur même a été soigné et mis en valeur, mais ses premières périphéries connaissent des mutations importantes. Les projets à venir comme les tendances récentes d'évolution laissent penser que d'ici peu, la physionomie du site pourrait évoluer fortement notamment quant aux dynamiques végétales et humaines pressenties.**



Magnifique panorama sur le paysage de Dabo

# CHEMINS DE FER D'ALSACE ET DE LORRAINE

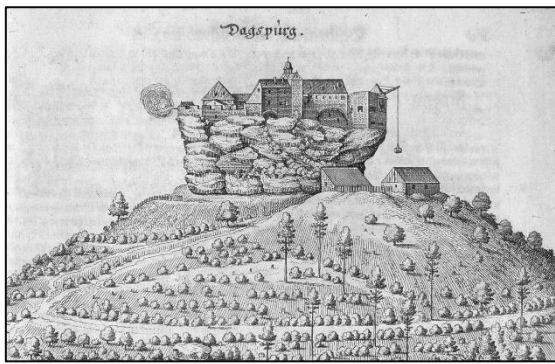
1920



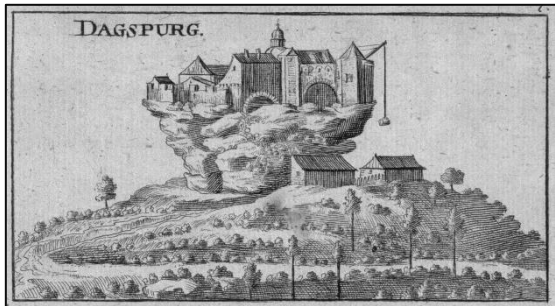
## LA LORRAINE PITTORESQUE

ROCHER DE DABO - CHAPELLE S'LEON (MOSELLE)





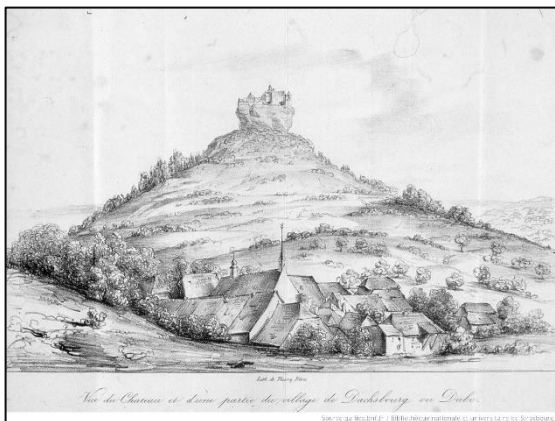
Matthäus Merian - 1644



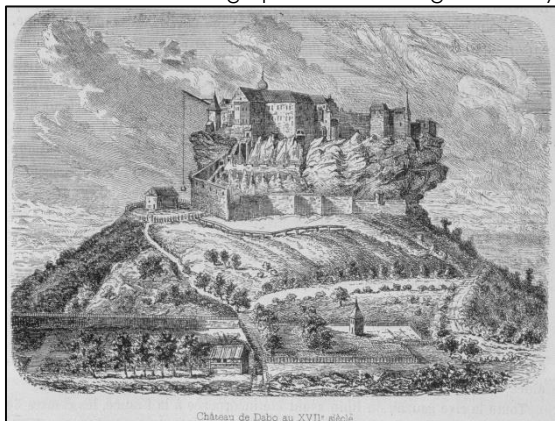
Réédition en 1650



Ré-édition en 1650



Lithographie de 1836 – signée Thierry



Lehr Ernest 1870

### 3. EPAISSEUR CULTURELLE : D'UNE ILLUSTRATION GÉOGRAPHIQUE A LA PROFUSION DES REPRÉSENTATIONS ICONOGRAPHIQUES

De la première image du Rocher de Dabo par Matthäus Merian en 1644 se sont succédées de nombreuses autres représentations iconographiques. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Matthäus Merian et Martin Ziller travaillèrent à la création de « Topographia », l'une des premières grandes œuvres d'inventaire topographique. C'est parmi ces 30 volumes, 92 cartes, 1486 gravures sur cuivre et 2142 vues simples que l'on retrouve la célèbre représentation iconographique.

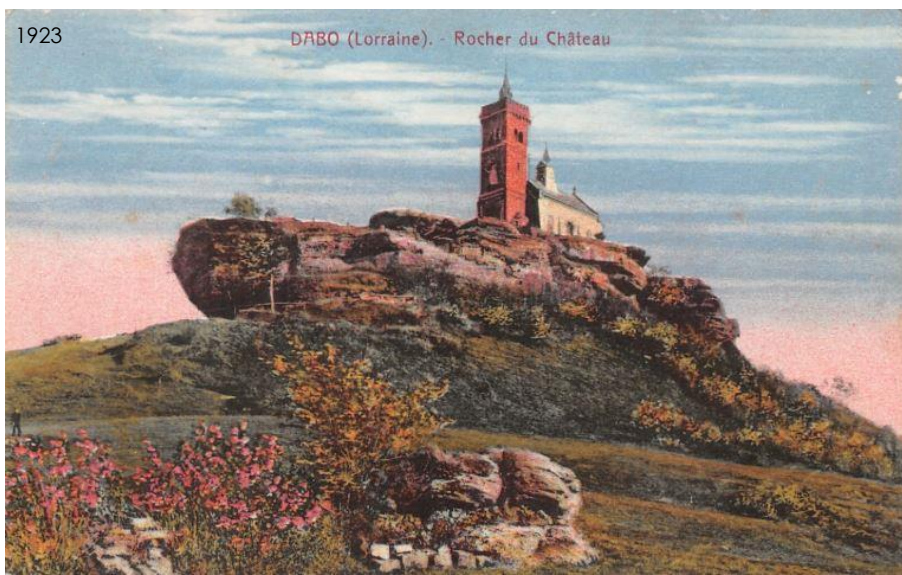
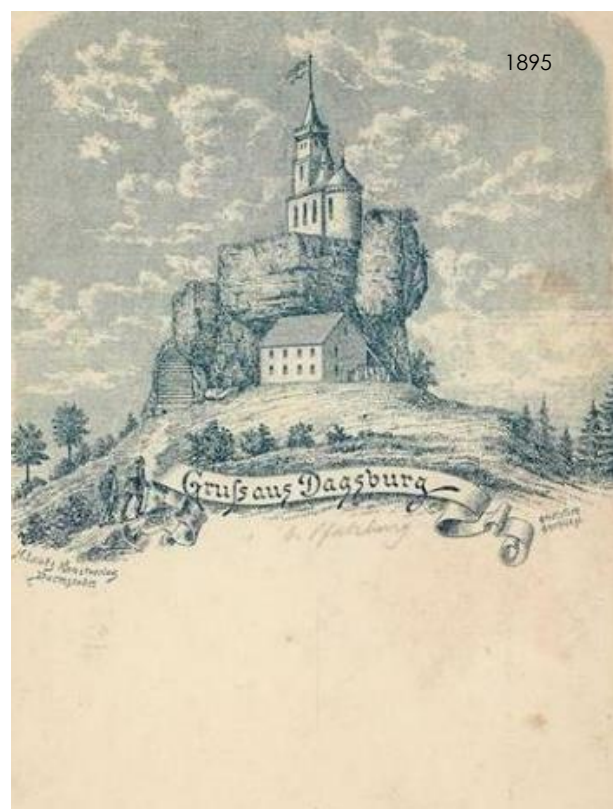
**Cette représentation sera essentielle car elle permet de se représenter ce qu'a pu être le Château de Dabo avant sa destruction en 1679.** Cette représentation est alors primordiale dans la reconnaissance de la valeur historique du lieu et de cette représentation scientifique du rocher se succéderont d'autres illustrations, dessins et gravures.

Les représentations se succédant prendront alors un sens différent. Si la valeur de la représentation faite par Matthäus Merian avait une visée géographique, de connaissance des territoires, les images suivantes tendront de plus en plus à idéaliser le rocher. **De représentation en représentation, au fur et à mesure, on assista à une réelle artificialisation de ce site.** Dans sa forme passée rêvée comme dans sa forme contemporaine avec la chapelle dédiée à St Léon IX, le Rocher de Dabo s'affirme peu à peu comme un événement pittoresque grandiose et singulier du territoire Lorrain.

**Au XX<sup>e</sup> siècle, Le Rocher de Dabo, devient un site « digne d'être peint » tel que l'entend la notion de pittoresque.** Avec l'avènement du tourisme et des congés payés d'abord en Allemagne puis en France, une multitude de représentations du site émergent : photographies, dessins, cartes postales en Allemand puis en Français...

La reconnaissance du lieu en fera même un outil de marketing pour le tourisme bien sûr mais aussi pour des productions et entreprises locales : fromagerie, services publics, restaurants et hôtels... Aujourd'hui encore, **les représentations esthétiques du Rocher de Dabo se perpétuent** au travers des nombreuses représentations photographiques d'amateurs sensibles à la prestance du site.







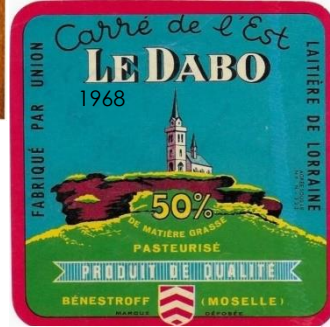
1945



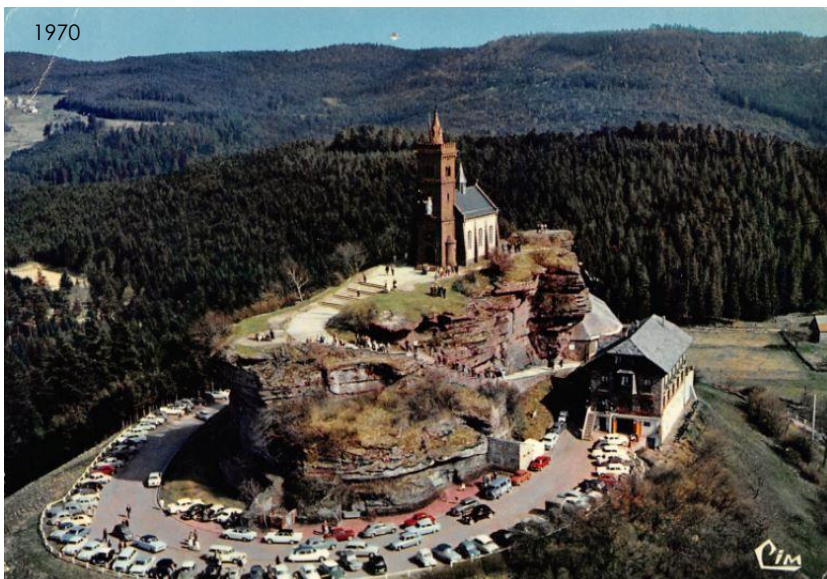
1953



**LA BRUTALITE DU SOCLE GEOLOGIQUE ET LA SOBRIETE DE LA CHAPELLE ASSISE AU CŒUR DU PAYSAGE IMPASSIBLE DES MOYENNES VOSGES BOISEES FONT DU ROCHER DE DABO UN SITE PITTORESQUE AUX MULTIPLES REPRESENTATIONS ICONOGRAPHIQUES.**



1970



XXI<sup>e</sup> siècle



XXI<sup>e</sup> siècle



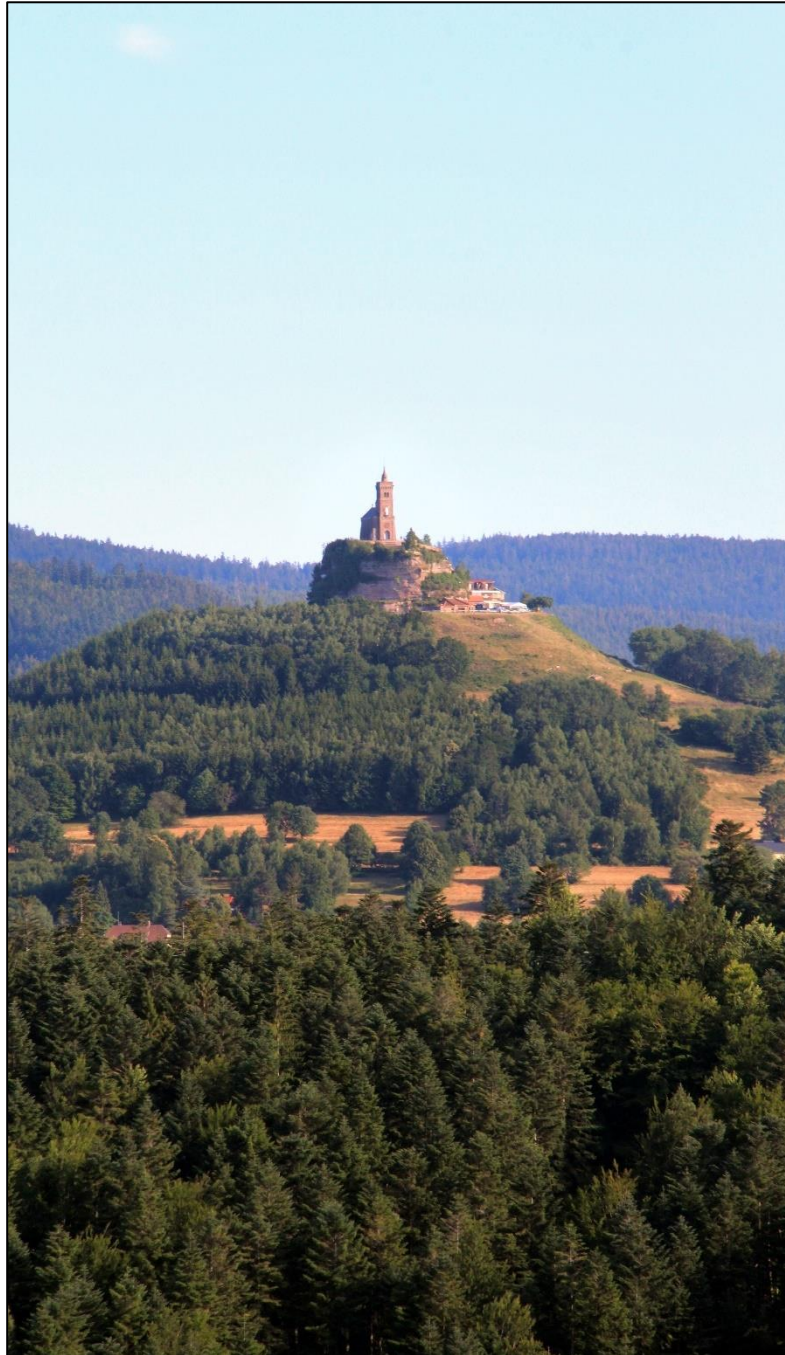
XXI<sup>e</sup> siècle



XXI<sup>e</sup> siècle







Le Rocher de Dabo depuis le village de Hellert.







**De l'étape routière au parcours pédestre et au trail annuel**



**De la mini-moto estivale à la traditionnelle partie de chasse**



**De la retraite religieuse au bar-restaurant et à la restauration rapide**





## *De la visite touristique à la célébration d'un mariage*



## *Du camping et de l'Hôtel à la résidence principale*



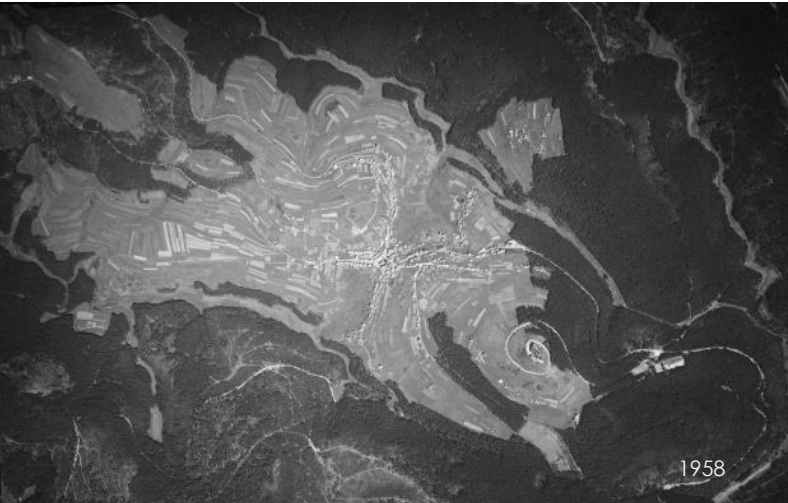
## *De l'exploitation forestière au pâturage de sauvegarde*





## II. DES DYNAMIQUES NATURELLES ET ANTHROPIQUES : VERS UN DÉSÉQUILIBRE DU ROCHER DE DABO





1958

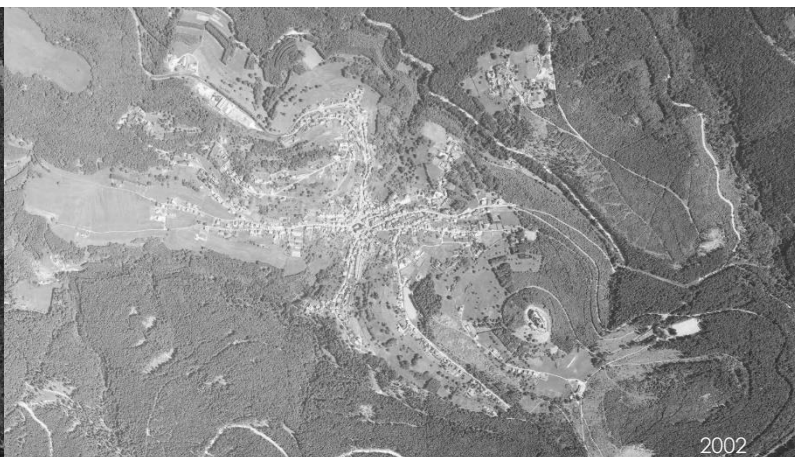


1971

De la moitié du XX<sup>e</sup> siècle jusque dans les années 70 le paysage de Dabo semble plus ouvert



1991



2002

Les années 70 passées, les terres agricoles difficiles sont abandonnées : Dabo s'enfriche et se boise, le paysage se ferme



2018

Au XXI<sup>e</sup> siècle, le territoire de Dabo cherche un équilibre entre une agriculture relativement timide, des jardins plus grands sur d'anciens vergers et des terres agricoles se boisant ou s'enfrichant.



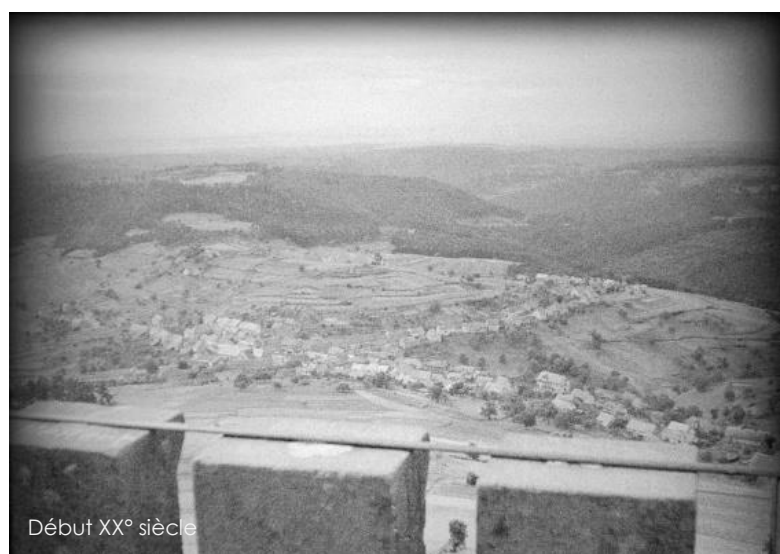
## 1. UN PAYSAGE DABOISIEN ET UN SYMBOLE PAYSAGER NON IMMUABLES

Le territoire Daboisien a largement évolué depuis les premières images témoignant du paysage passé. **Jusqu'à la moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les grandes clairières cultivées coupaient brutalement des massifs largement boisés par les hêtres et sapins.** Si les systèmes agricoles et forestiers pouvaient sembler très dissociés par les ruptures franches entre champs et forêts, il existait des réelles complémentarités entre eux. **L'agriculture de polyculture-élevage du XX<sup>e</sup> siècle se constituait de vergers, champs de céréales et pâtures** prenant place dans de fines parcelles épousant les formes du relief et talutées dans la pente afin d'en faciliter le travail. **Les forêts offraient ressource en bois et gibier** mais servaient aussi à **l'élevage de porcs** en panage profitant des faines tombées des hêtres et autres fruits d'arbres.

Puis avec la mécanisation et la révolution verte de l'agriculture, celle-ci a peu à peu muter et **les terres pentues et plutôt pauvres de Dabo ont perdu au fur et à mesure leur fonction agricole.** Les champs ont muté en prairies, en friches ou alors en de grands jardins privés accompagnant l'extension des villages se caractérisant par la construction de maisons individuelles le long des routes principales.

Evolutions du paysage de Dabo, des champs agricoles aux jardins de particuliers :

- 1 – Les champs sont devenus les jardins des particuliers
- 2- Le village s'est étendu sur les replats autrefois agricoles
- 3- La forêt a conquis les pentes les plus raides et les moins mécanisables
- 4- Le village s'est étendu le long des routes principales
- 5- L'assise du Rocher de Dabo est devenue des jardins privés souvent arborés



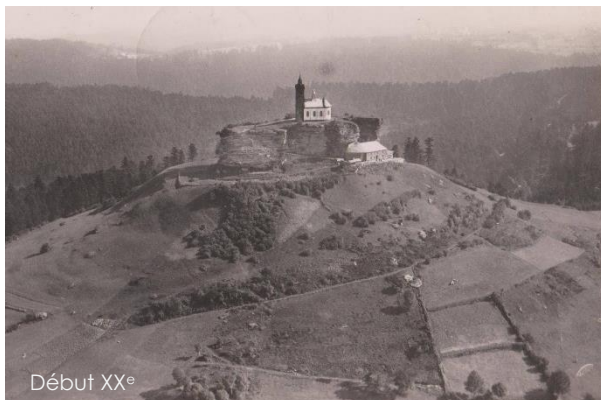
Le paysage de Dabo est aujourd'hui encore dynamique et évolue nécessairement dans le temps selon les conditions socio-économiques et environnementales locales. Le Rocher de Dabo n'échappe pas aux mutations paysagères locales. Ses formes passées ne peuvent être restituées aujourd'hui. Cependant, la sauvegarde du bien patrimonial du Rocher de Dabo, si elle ne se traduit pas par un retour à des formes anachroniques passées, se doit de comprendre les dynamiques paysagères faisant muter ce bien et cela qu'elles soient naturelles ou anthropiques.





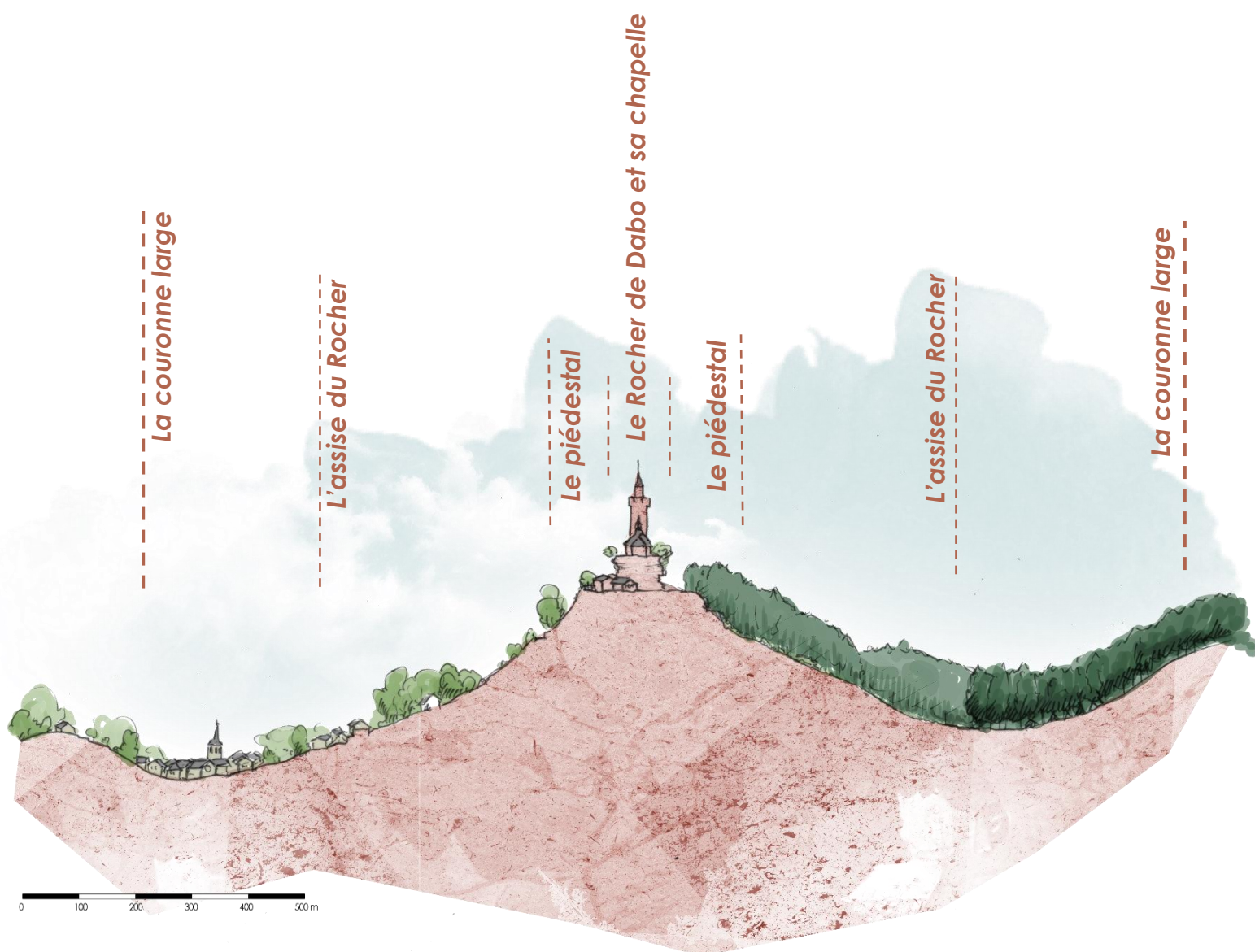


L'analyse diachronique des photographies du Rocher de Dabo et de ses environs montre à quel point ce bien patrimonial évolue avec les dynamiques paysagères. Les choix de gestion des abords proches comme éloignés influencent la perception du lieu et la qualité de sa découverte. **La valorisation du lieu repose sur un juste équilibre des dynamiques paysagères aussi bien d'origines naturelles qu'anthropiques.** Cet équilibre ne signifie cependant pas un retour à un état passé. Il s'agit bien de comprendre les dynamiques actuelles afin de tendre vers **une gestion contemporaine du lieu en accord avec les valeurs patrimoniales du site.**





Si le Rocher de Dabo est l'objet principal de l'attention, l'identification des dynamiques paysagères naturelles comme anthropiques peut se faire selon le degré de proximité celui-ci. L'identification des enjeux paysagers liés au Rocher de Dabo peut se voir dans un système de 4 cercles concentriques au sein desquels les dynamiques paysagères font apparaître des enjeux de gestion pourtant différents. Ces espaces sont les suivants :





Depuis le Centre-Bourg de Dabo



Depuis le Calvaire de Hopstein



Depuis le hameau Zollstock



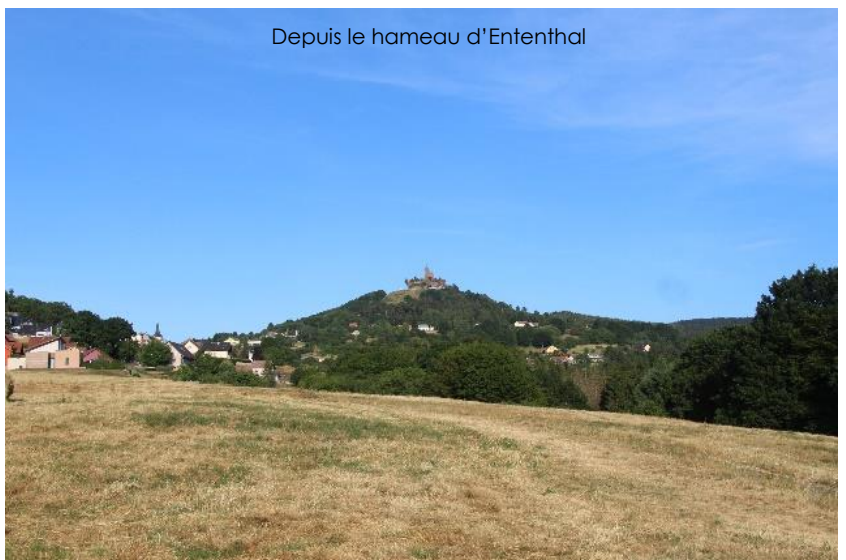
Depuis les ruelles et jardins de Dabo



Depuis le village d'Haselbourg



Depuis le hameau d'Ententhal



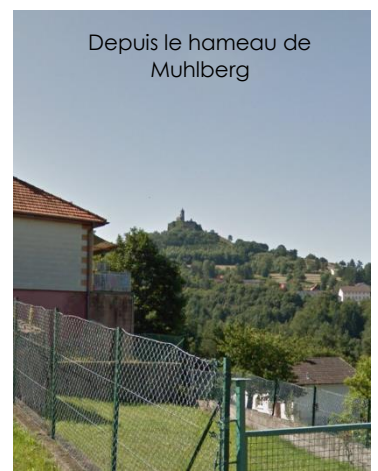
Depuis le village Hellert



Depuis le village de la Hoube



Depuis le hameau de Muhlberg





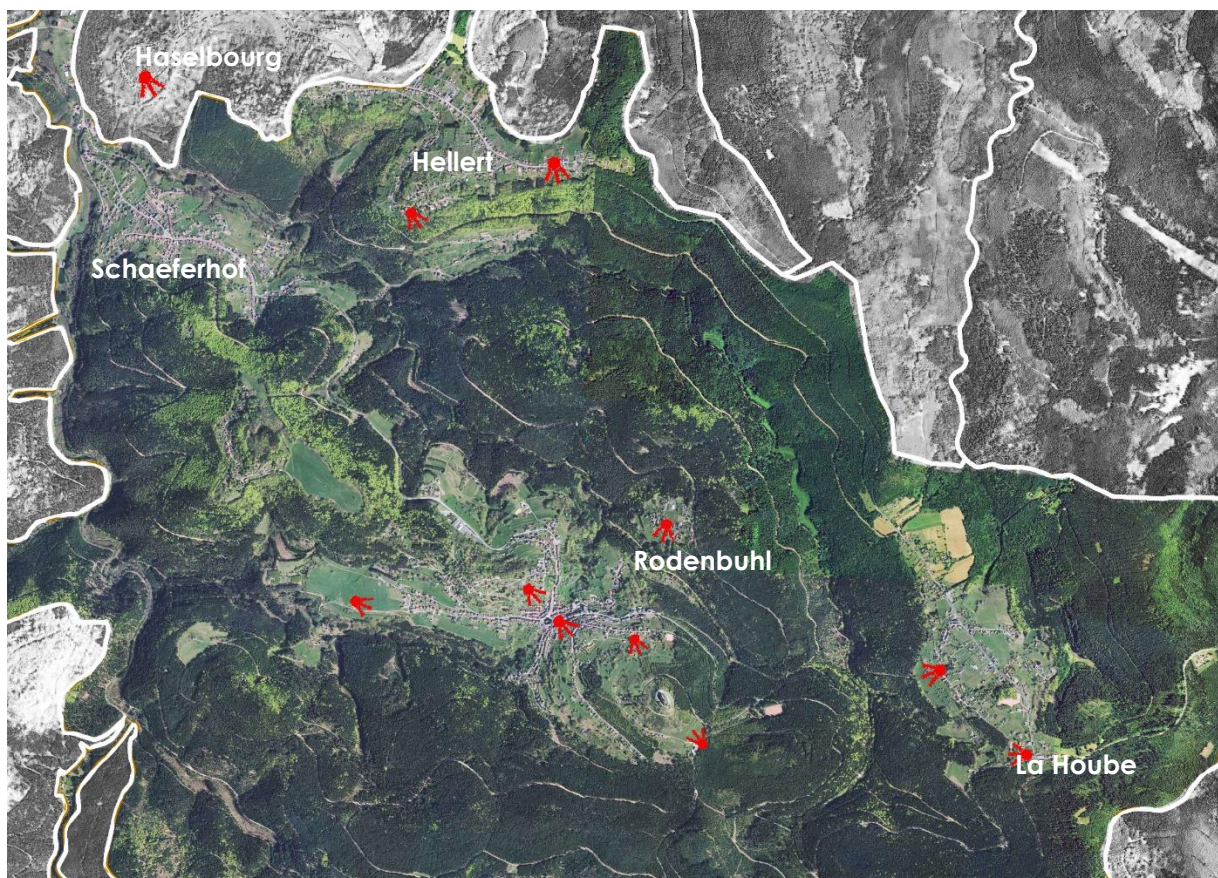
## 2. LA COURONNE LARGE, UNE PREMIÈRE APPROCHE DU SITE PATRIMONIAL

L'un des éléments qui place le Rocher de Dabo au niveau d'un réel symbole paysager est **la place qu'il prend dans le paysage quotidien** des habitants. Si les vues sur le rocher sont finalement moins nombreuses que ce que la topographie pourrait laisser imaginer, les vues existantes sur le rocher sont essentielles dans la vie des habitants mais aussi à l'expérience touristique du lieu.

**Ces perspectives et vues dispersées relèvent souvent du savoir habitant** et ne sont pas toujours clairement identifiées au sein des guides touristiques. Elles doivent demeurer au cœur de la connaissance habitante du territoire et ne pas devenir des haltes touristiques mais relever de la découverte hasardeuse à l'effet de surprise.

Leur existence et qualité garantissent la bonne découverte du site. Il s'agit donc de veiller le plus possible à ne pas obstruer ces vues sur le rocher par des plantations, des constructions ou encore des câbles électriques. **Garder des vues sur la chapelle St Léon IX depuis des rues, des espaces publics, des jardins, des routes au sein des forêts participe à la conservation d'une identité territoriale et paysagère locale.**

Relevé de quelques points de vue remarquables sur le Rocher de Dabo à préserver. ▼





## L'accessibilité depuis le village

Depuis le centre-bourg de Dabo, il semble difficile de ne pas entrevoir le rocher pointer depuis le parvis de l'église. Le territoire de Dabo et le secteur des Vosges Moyennes de manière générale peuvent se vanter d'un territoire très irrigué de chemins de randonnée et d'autres déplacements doux. Plusieurs panneaux confirment cette tradition locale au centre du village. Pourtant, depuis le village, **les informations indiquant le sentier menant au rocher sont difficiles à trouver et le balisage le long du sentier aussi.**

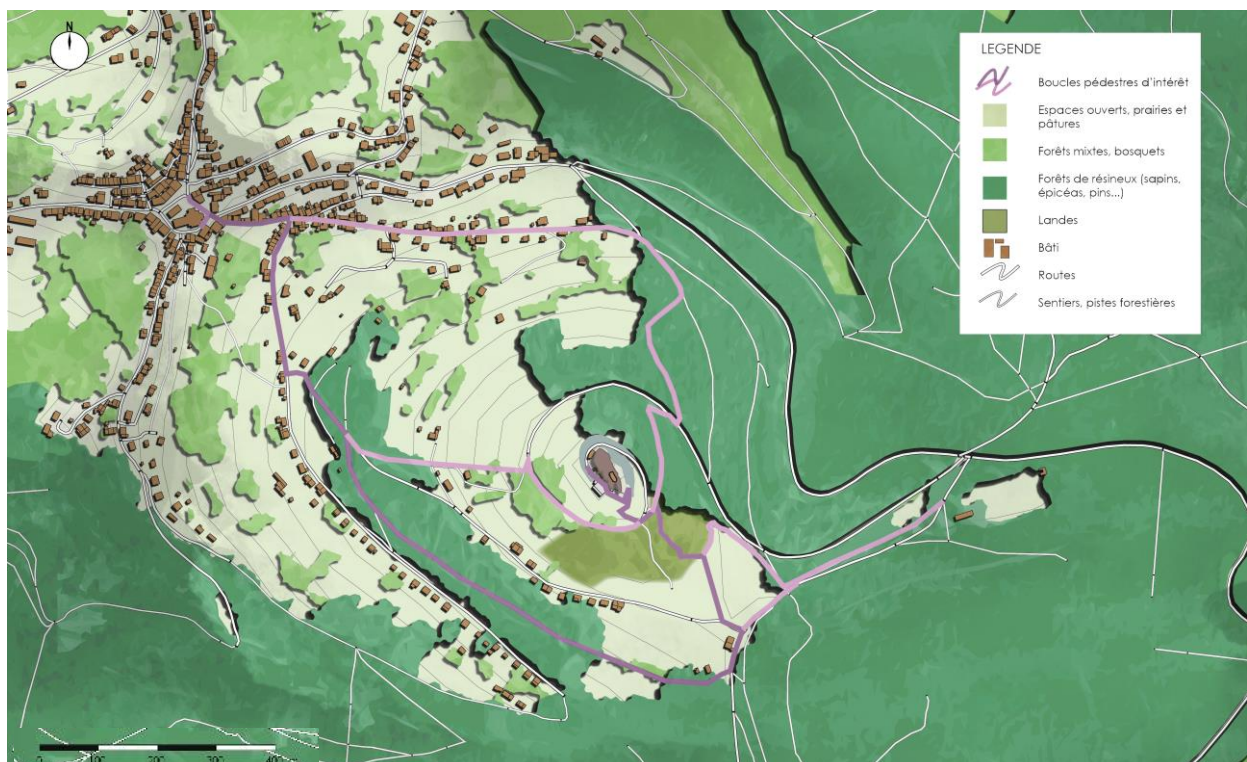


Cependant un des cheminements potentiels permettant de faire une boucle depuis le centre-bourg, rejoignant le « Joyau des Vosges Lorraines » et redescendant au centre de Dabo **offre une promenade facile, agréable et diversifiée en termes d'ambiances paysagères.**

Bien loin des difficiles GR 53 et 534, cette boucle d'environ 3 km part du centre-bourg. Soit elle coupe la forêt le long de la rue des Pins et rejoint tout droit la RD 45a, soit elle passe par la forêt longeant la rue des pins, rejoint le relais de chasse, traverse Zimmerfeld, puis la lande à genêts et atteint dans un ultime effort le rocher. Ici le visiteur profite du site, et l'effort produit durant l'une ou l'autre ascension sublime l'expérience du lieu. Après sa visite, le visiteur rejoint le centre de Dabo en redescendant le sentier au Nord Est et en rejoignant le rue du Château jusqu'au parvis de l'Eglise d'où il est parti.

◀ Balisage et indication du sentier difficile pour un non initié du territoire

Boucles pédestres d'intérêt ▼



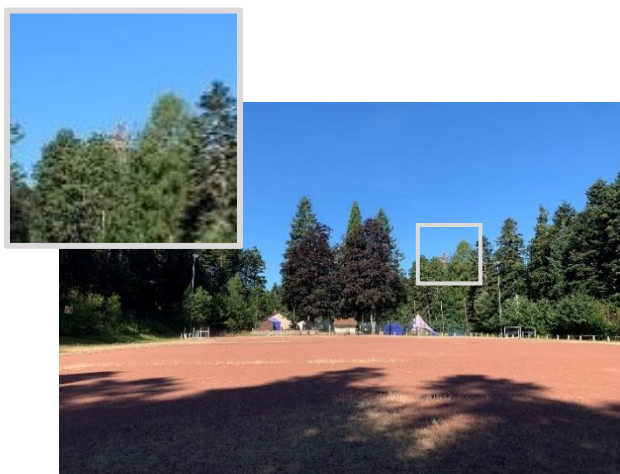


## Parcours du village au rocher





## L'accessibilité depuis le camping



Depuis le Camping, le Rocher de Dabo nous invite à l'ascension, les indications au cœur du camping l'incitent plutôt bien



Depuis le belvédère du Rocher de Dabo, le camping est relativement peu impactant dans le panorama



Depuis la Route Départementale 45, l'unique indication du Rocher de Dabo demeure un panneau routier. Rien ne signale la possibilité d'une ascension piétonne



Une des découvertes les plus frappante du site. En contre plongée, le Rocher est imposant, l'expérience ne dure qu'un court instant car l'ascension motorisée est déjà entamée. Pourtant un cheminement piéton difficilement lisible existe juste à côté.





### **Forêt et milieux ouverts, une rythmique intéressante dans la mise en scène du rocher**

La couronne large fait office de seuil pour le site, mais elle le met suffisamment à distance du village pour permettre l'admiration du rocher depuis une multitude de points de vue. Une des richesses principales de ce cercle concentrique le plus éloigné du rocher est **la pluralité des ambiances et milieux naturels**. Ceux-ci mettent en scène le rocher dans deux échelles. A distance, l'alternance boisement, prairie, lande, bosquet, jardin de particulier... ajoute de la profondeur au rocher et **l'insularise du village de Dabo**. Il s'extrait fortement et s'affirme dans le grand paysage boisé des Vosges Moyennes. Au plus proche, comme il a déjà été évoqué, cette pluralité de milieux naturels et anthropiques offre une transition douce pour le promeneur partant du village et regagnant le site. **Cette richesse est difficilement palpable en voiture car le rythme engagé lors d'une déambulation véhiculée est trop rapide** pour profiter pleinement de ces micro paysages.



De la prairie à la lande à genêts, du bosquet à la forêt de sapins et de la place du centre-bourg à la rue résidentielle : une multitude d'ambiances pour accompagner vers le rocher.



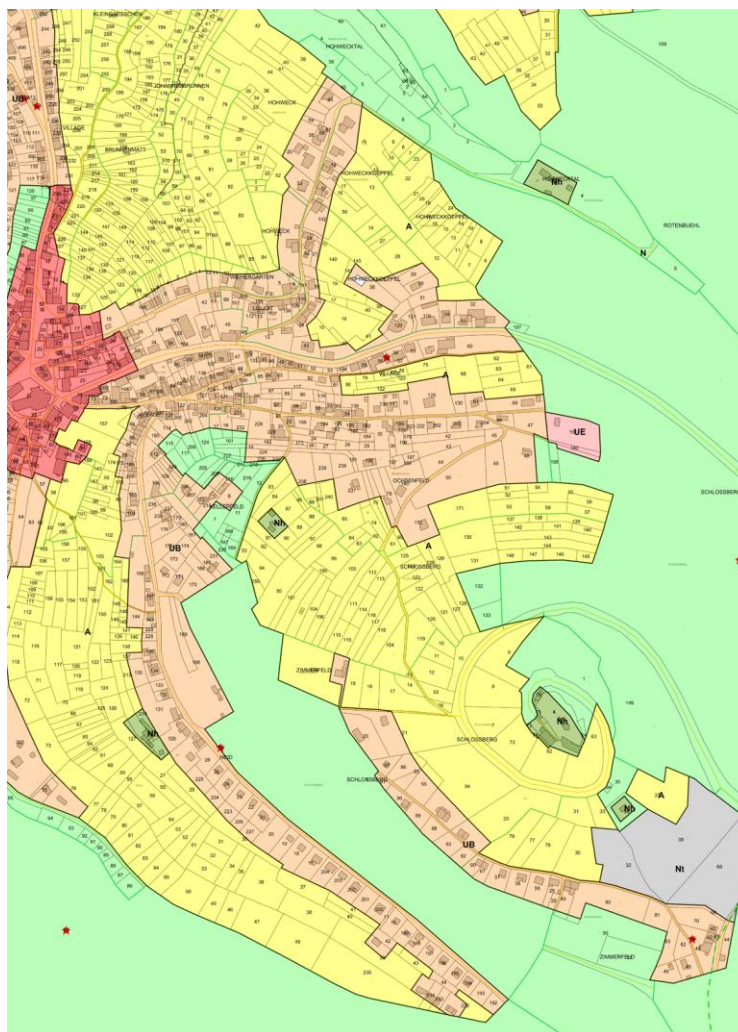
## Projets en cours et à venir

La zone Nt comprend l'ensemble des installations sportives existantes, situées du côté Sud Est du site, et englobe aussi les parcelles 32 et 38, situées dans la couronne végétale formant le socle du rocher. **Il y a donc à terme une dynamique touristique souhaitée et de possibles aménagements qu'il convient de maîtriser.** D'autant qu'il s'agit là du premier seuil d'accès au rocher, depuis la route départementale 45a.

Aujourd'hui, les premiers abords de ces équipements touristiques et sportifs sont flous, et ne valorisent pas l'entrée du site mais tendent au contraire à la banaliser. **L'enjeu est donc de parvenir à mettre en place un projet de qualité, qui fasse sentir une possible complémentarité entre ces équipements touristiques et le rocher.**

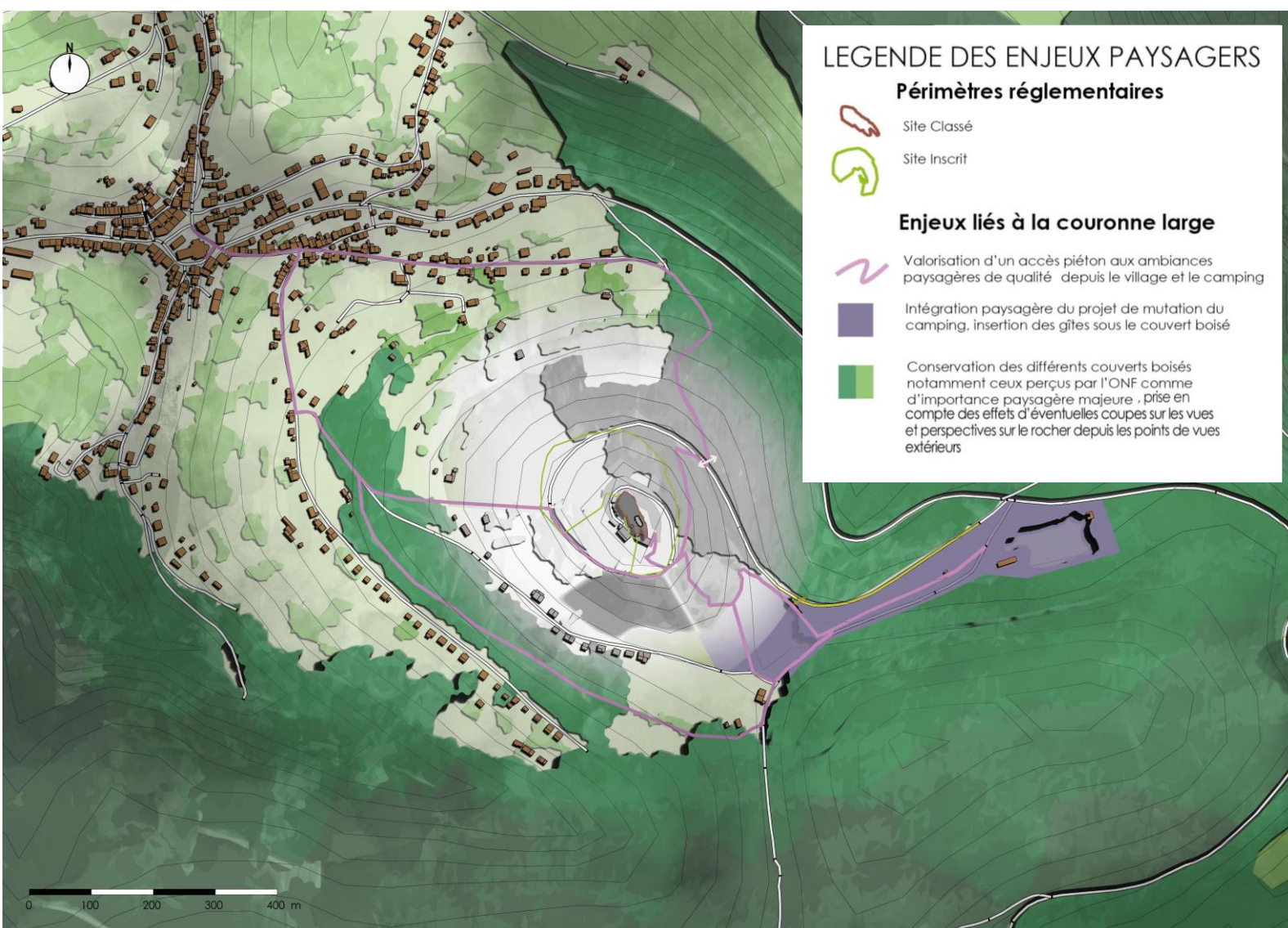
**Ces projets ne doivent cependant pas perturber l'effet de couronnes du site. Ils devraient au contraire permettre d'assoir le rocher dans son écrin de verdure.** L'un des enjeux sera donc de maîtriser les limites de constructibilité pour conserver un effet de socle végétal pour le rocher.

Le PLU donne donc aujourd'hui un cadre et des limites de constructibilité claires, mais il convient de **parvenir, dans le cadre d'une gestion large du site, à formuler des notions et des intentions de projet cohérentes et globales, en veillant à articuler l'ensemble des activités actuelles et à venir du site entre elles. Celle-ci s'accompagnera d'une intention paysagère forte quant à des aménagements simples et frugaux, à l'échelle du site.**



Le PLU cadre bien les limites de constructibilité, de futurs projets au sein de la couronne large devront prendre en compte le rocher dans leur conception

## Synthèse des enjeux paysagers liés à la couronne large du Rocher de Dabo







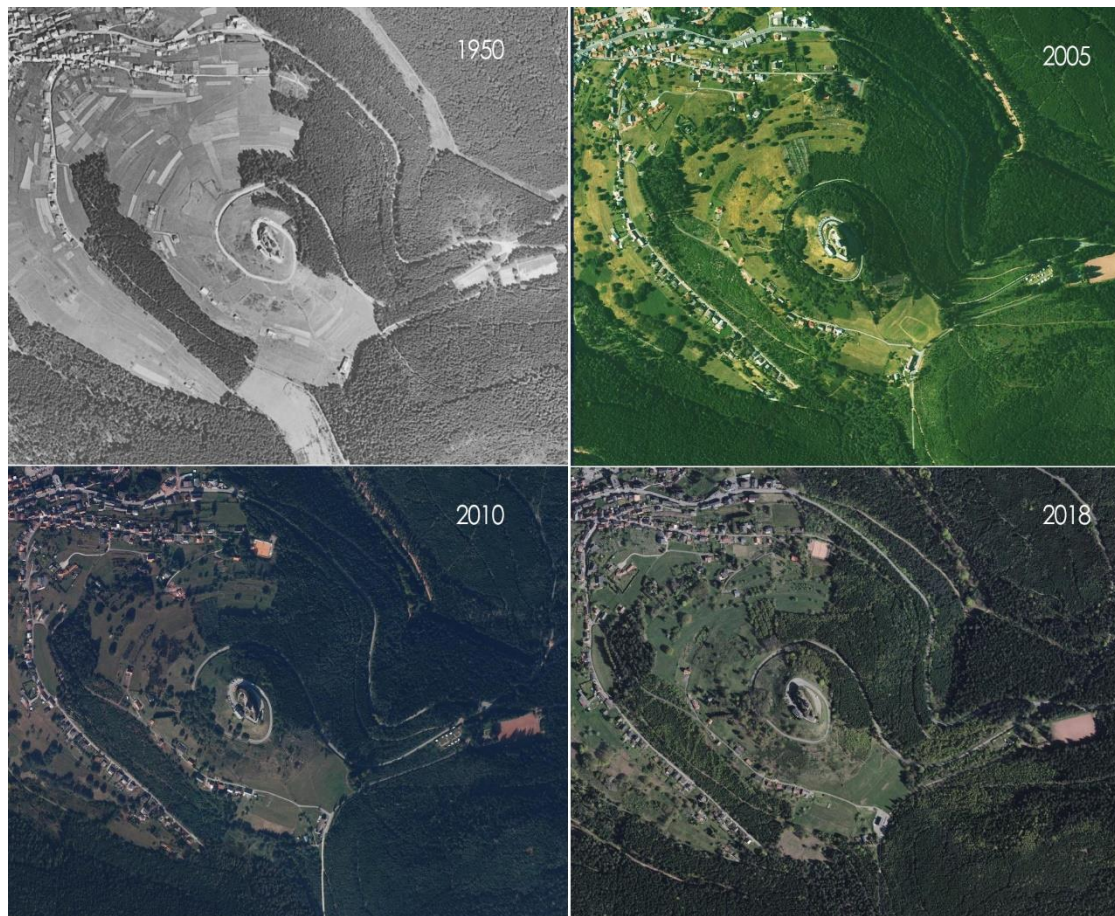
### 3. L'ASSISE DU ROCHER, UN DIFFICILE ÉQUILIBRE ENTRE PRAIRIES, FORÊTS, LANDES ET ROUTE

**La diversité des milieux est une richesse à valoriser pour la mise en scène du Rocher de Dabo.** Cependant, au plus proche du rocher, pour son assise, le juste équilibre à trouver entre milieu ouvert ou fermé est délicat. **Cet équilibre doit se concevoir à la fois depuis l'extérieur car il assied le site mais aussi depuis le site car il constitue le premier plan des magnifiques panoramas** depuis la tour belvédère de la chapelle et depuis le sommet de sa roche.

Cette tâche se rend encore plus difficile que ce travail repose sur la gestion de milieux vivants et donc d'espaces qui par nature évoluent. Comme il a pu être constaté précédemment, il existe une dynamique de fermeture du paysage réelle.

L'agriculture et l'élevage relativement peu dynamiques localement mêlés à la forte pente des versants constituant l'assise du rocher rendent difficile la gestion de ces espaces.

Au-delà de l'équilibre entre espaces ouverts et fermés, l'assise du rocher est le lieu où les différents usagers commencent à se rassembler et donc à être nombreux. Certains déséquilibres peuvent alors apparaître notamment quant à la place du piéton vis-à-vis de la voiture, dans le caractère très routier que peuvent prendre les voies de circulation... Ces éléments bien que minimes a priori, par le cumul ont tendance à dégrader le lieu et l'expérience paysagère de l'ascension au Rocher de Dabo.



Evolution au fil du temps des espaces ouverts et fermés de l'assise du Rocher de Dabo

DREAL Grand Est – Plan de gestion du site classé et inscrit du Rocher de Dabo  
Phase 1 - Diagnostic Territoires & Paysages // Fabriques AP – 2019





## Le choix des espaces ouverts

Avant-Après de la face Nord-Ouest, le gain de la défriche organisée par l'association de sauvegarde du rocher est réel

Les espaces ouverts sont essentiels :

- Ils dégagent les **vues et panoramas** sur le grand paysage
- Ils soulignent les premiers plans perçus depuis le rocher
- Ils permettent des **usages variés** dans un environnement incroyable (des activités sportives, du pâturage, l'installation de bancs pour contempler la vue, pique-niquer...)
- Ils valorisent le Rocher de Dabo, là où la forêt pourrait l'amenuiser (la falaise du rocher est vue entièrement ce qui renforce son aspect massif)
- Ils nécessitent **une gestion douce** au regard de la pente (le pâturage d'équidés seuls peut dégrader les sols par tassement et érosion, ils sont d'ailleurs plus exigeants sur les végétaux que d'autres animaux comme les ovins et caprins)

Ils rendent cependant **très visibles des éléments techniques** dégradant le site (pylônes et réseaux électriques, barrières et glissières de sécurité, accès piéton disgracieux...)



Une prairie permet de nombreux usages : motocross, festival...



Le pâturage équin un bon moyen de gestion des prairies



Le paysage est dégagé lorsque le milieu est pâturé



La ligne électrique est très impactante en milieu ouvert



La lande sur sol acide : un réservoir de biodiversité

## Le choix des espaces de landes, de friches

Les espaces laissés à la nature, en friche ou en landes sont intéressants :

- Ils sont des **milieux naturels intéressants** landes à callune, leucobryum, genêts...
- Ils sont des **refuges pour la biodiversité** (insectes, oiseaux, reptiles et mammifères...)
- Ils fournissent des végétaux adaptés au lieu.
- Ils sont de futurs **fournisseurs de matériaux** (le bois d'un arbre pour la création de mobilier, des genêts contre l'érosion et pour enrichir la terre en vue d'une prairie à moyen termes...)
- Ils sont de potentielles **futures forêts**





## Les espaces fermés : les forêts

Les forêts sont importantes pour le site :

- Elles **mettent en scène** le Rocher de Dabo par des jeux de masques du site.
- Elles offrent une **diversité d'ambiances paysagères** (forêts de feuillus, de sapins, d'épicéas et de pins)
- Elles peuvent **dissimuler des éléments** peu intéressants et disgracieux dans le paysage
- Elles offrent la continuité et la cohérence du grand paysage à l'échelle des Vosges
- Elles sont identifiées comme éléments paysagers structurants par l'ONF.



Bosquet de feuillus spontané au Sud-Est sans réelle gestion

Forêt domaniale de sapins en régénération gérée en futaie irrégulière et considérée comme ayant une forte sensibilité paysagère



◀ La forêt permet de dissimuler le camping et une future extension qui serait disgracieuse comme premier plan du panorama depuis le rocher.

La friche au premier plan n'est pas à un stade suffisant pour dissimuler les maisons peu qualifiantes en premier plan du panorama, un stade plus développé de la friche (forêt) jouerait un rôle intéressant comme au second plan pour la rue des pins ▶



## L'équilibre route – sentiers : priorité aux véhicules ?

Au sein de l'assise du rocher, la route départementale 45 a, qui rejoint le rocher, coupe les sentiers pédestres notamment ceux partant du village ou du camping. Le caractère très routier impacte fortement les sentiers et fait ressentir l'idée que la voiture possède largement la priorité de l'ascension du rocher. Cette image traduit l'idée d'un tourisme de consommation où la visite doit se faire rapidement. Cette pratique semble en rupture avec la qualité paysagère du lieu qui suggère de prendre le temps et la mesure du lieu.



Le revêtement, les peintures routières, les glissières systématiques de sécurité, les bordures sont autant d'éléments peu qualifiants pour l'ascension du rocher



**Les sentiers et chemins d'accès entre le bourg et le rocher, et entre le camping et le rocher, ne sont pas toujours bien identifiés, et des rapports d'échelles perturbants s'installent entre les cheminements piétons et la route départementale qui permet d'accéder au rocher.**

Les croisements entre ces cheminements et la route sont peu marqués, non mis en évidence et donc, rendent les traversées et cheminements dangereux. **Il se construit peu à peu une incompatibilité entre différents types de pratiques**, l'une historique, qui est l'accès en véhicule jusqu'au sommet du rocher, et les autres émergentes, plus liées au tourisme vert et qui peinent aujourd'hui à trouver leur place. Il est important de noter que ces dynamiques de pratiques « douces » sont favorisées par le développement des équipements touristiques à proximité du site. **L'un des enjeux sera donc de parvenir à une gestion de ces imbrications d'usages du site.**

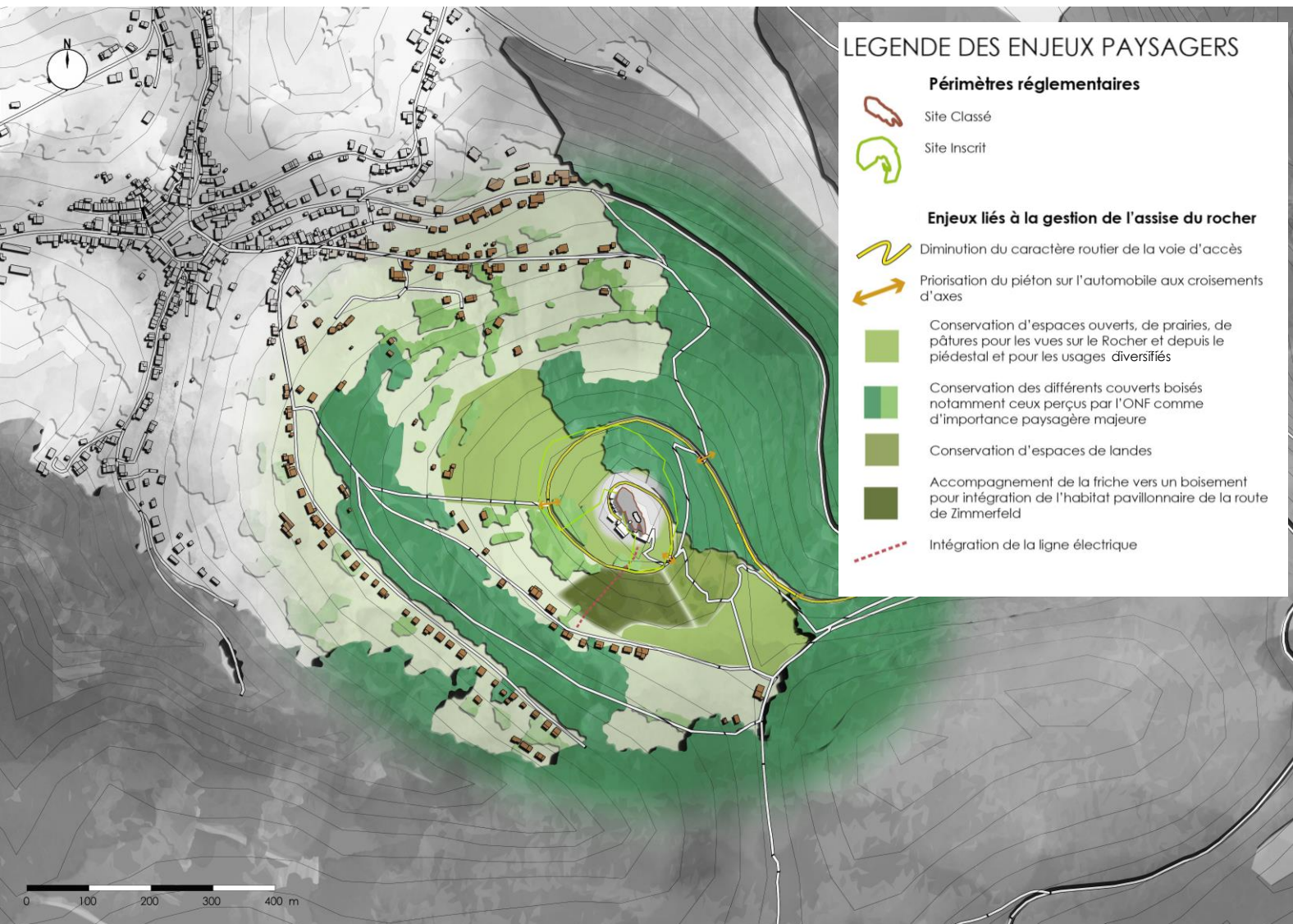
Cette première couronne végétale, qui pourrait donc participer de l'effet de socle « vert » du rocher, **s'estompe peu à peu sous un couvert végétal peu maîtrisé, et dont les pratiques et traversées sont peu et mal identifiées.** Les cheminements et voies actuelles engendrent aussi des sauts et rapports d'échelles importants entre différents types de mobilités, piétons, cycles et véhicules motorisés.

Par ailleurs, la constructibilité de la rue des Pins et Zimmerfeld située en contre-bas du site est inscrite au PLU comme zone Ub. Leur potentiel de constructibilité est donc mesuré et surtout, les parcelles identifiées comme telles sont principalement disposées d'un seul côté de la route. **La volonté est donc de maîtriser la constructibilité de ces zones.** L'enjeu de la constructibilité de ces espaces est de **veiller au maintien des premières couronnes végétales au pourtour du rocher, et de pouvoir créer un premier plan de qualité depuis le belvédère qu'est le rocher.** L'enjeu paysager est donc double, depuis les vues lointaines et depuis le site même du rocher, avec des co-visibilités évidentes.

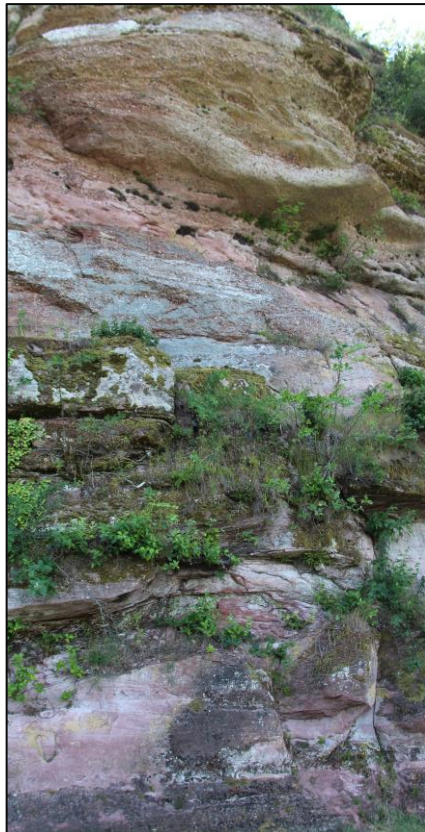


Vue depuis la fin de Zimmerfeld, un juste équilibre à trouver entre forêt, landes et prairies pour magnifier le rocher

## Synthèse des enjeux paysagers liés à l'Assise du Rocher de Dabo







## 4. LE PIÉDESTAL, ENTRE ACCUEIL DU PUBLIC ET PAYSAGE ÉPROUVÉ

**Le piédestal est aujourd'hui confronté à des mutations et évolutions importantes**, avec à la fois la présence d'un premier édifice discret « accroché au rocher », et d'un second bâtiment de l'hôtel dévasté par l'incendie de 2015, et dont les procédures de réhabilitation sont en cours, davantage détaché du rocher et créant un effet de seuil, accueil depuis la route d'accès au site.

**L'ensemble du site connaît deux évolutions.** D'un côté, la progression de petites constructions annexes à l'entrée du site, qui viennent créer un collier « marchand », symptomatique des lieux voués à un tourisme de « masse ». **L'ensemble de ces constructions, constitué des sanitaires et surtout, des guinguettes et autres kiosques, vient perturber la lisibilité et l'unité d'entrée au site.**



Entrée peu qualifiée, les guinguettes et kiosques viennent disqualifier l'unité d'entrée du site



Effet de seuil intéressant menant à la guérite, enjeux de conservation de cette mise en scène

De l'autre côté, le bâtiment existant « troglodyte », bâti avec la belle pierre de la région, ne semble pas aujourd'hui voué à une restructuration ou réhabilitation, et sa destination ultérieure n'est pas encore intégrée pleinement dans une dynamique de projet. **Cette partie du site est aujourd'hui en friche, sans usage, et risque de tomber davantage en désuétude au fil des ans si aucune opération de restructuration n'est envisagée.**

A l'inverse, l'hôtel du Rocher qui a été incendié, pour lequel un projet est en cours de réflexion, sera certainement réhabilité ou reconstruit. **Les enjeux liés à cette reconstruction sont importants, car le projet prend place sur une zone potentielle de vestiges de l'ancien château et de ses fortifications.** La construction actuelle, dont la hauteur a été diminuée depuis l'incendie, crée un effet de seuil et de matérialité intéressant, conduisant naturellement à la guérite d'entrée du site. L'augmentation de sa hauteur risquerait de perturber cet effet de seuil et de mettre en place un sentiment d'écrasement et de disproportion comme pouvait le faire le bâtiment initial. **Une échelle juste est à trouver tout en considérant les visibilitées lointaines.**



Photo ancienne des deux hôtels, le troglodyte suggère une qualité architecturale intéressante et une considération forte du paysage dans lequel il s'insère



Les deux entrées de site, depuis le parking Ouest avant l'hôtel récent incendié et depuis le parking Est avant le bâtiment troglodyte, sont à maîtriser et à qualifier. Il convient de porter un projet d'ensemble, avec des échéances claires, qui permettent d'une part d'avoir un projet de qualité pour l'hôtel à réhabiliter, mais aussi des entrées venant créer des seuils de qualité. Ces deux côtés sont donc à gérer conjointement au projet de réhabilitation, et doivent **permettre de constituer des espaces publics et bâtis de qualité, avec un projet d'ensemble cohérent et complet, à l'ensemble du site.** Cette réflexion devra aussi considérer la falaise de grès rose. En effet elle est soumise à certains enjeux naturels liés aux qualités géologiques du grès des Vosges. Le développement de la végétation, l'infiltration de l'eau, le gel génèrent des risques naturels d'effondrement de la roche mais aussi participent à masquer le Rocher de près comme de loin. Cette dynamique d'érosion nécessite **l'avis d'experts** avant de quelconques travaux de défrichage.



Différents enjeux de gestion du piédestal : végétation, roche, affichage et panneautage, mobilier, guérite...

**Cette réflexion sur les entrées du site et sur le piédestal de manière générale s'accompagnera d'une réflexion sur les revêtements et le mobilier.** L'entrée du site demeure très minéralisée, avec un discours routier fort, dégradant le lieu, et trop assimilé au stationnement. Le mobilier est souvent peu approprié ou mal placé. Par ailleurs, le piédestal, bien qu'il ne soit pas considéré dans l'offre touristique comme un lieu d'intérêt, regorge potentiellement de traces archéologiques. Par exemple, les travaux de défrichage ont mis au jour de potentiels vestiges de la muraille de XIV<sup>e</sup> siècle, d'anciens escaliers et autres murs seraient valorisables. **Il existe un enjeu de recherche et de valorisation des traces archéologiques présentes sur le pourtour du piédestal du rocher.**



Photographie des potentiels vestiges remis au jour après le défrichage par l'association de sauvegarde du Rocher de Dabo



## L'offre de stationnement

Sur le piédestal, l'une des problématiques provient de **l'organisation des stationnements**. Le site a été pensé pour la voiture, avec un accès au plus près de la base du rocher. **Il convient aujourd'hui de faire reconnaître l'importance de la base même du rocher. Elle offre des points de vue avec un effet belvédère fort et ouvert sur le paysage alentour, sur le bourg et les horizons plus lointains.** Cette première couronne articulant les différentes petites constructions est un espace public d'accueil reposant, apaisant et potentiellement convivial, au sein duquel de nouvelles pratiques pourraient prendre place.

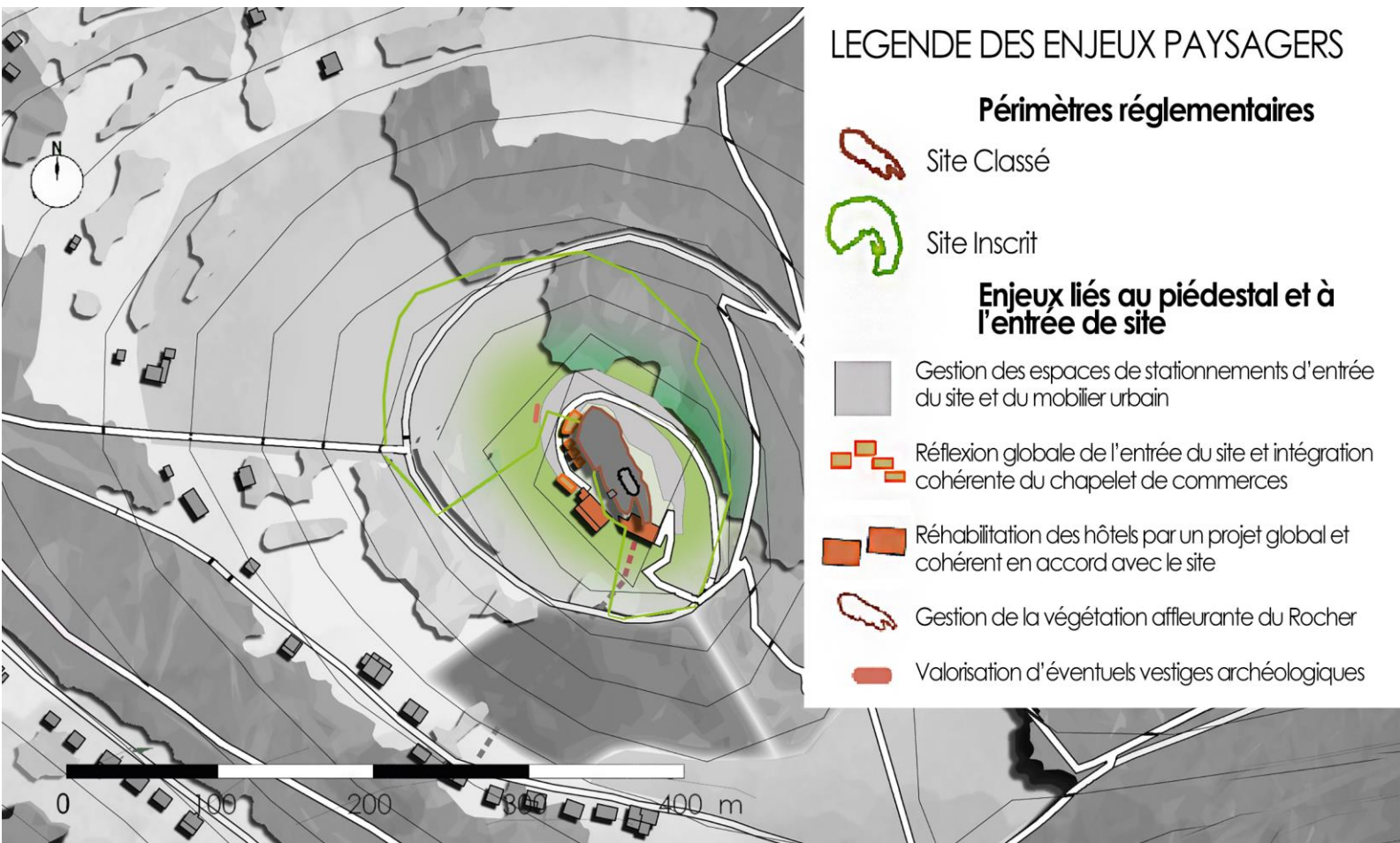
A ce titre, la maîtrise des stationnements est essentielle car **aujourd'hui, la position de la voiture vis-à-vis du site est prédominante et première, et les espaces ne permettent pas une présence piétonne rationnelle et conviviale** qui permettrait cependant d'enrichir les potentiels du site et ses qualités perçues. L'ensemble des espaces est aujourd'hui étriqué, resserré et participe d'une occupation fonctionnelle des lieux, sans rapport généreux et pragmatique aux possibles qualités qu'ils recèlent. Le vocabulaire routier est très présent. L'un des enjeux de gestion serait donc de pouvoir porter un projet d'ensemble sur cette première couronne qui, malgré les différents propriétaires et gestionnaires en présence, devrait permettre de **créer une cohérence et un plan d'action fort et à l'échelle du site.**

L'offre de stationnement propose un trop vaste espace dédié. Cet espace est un potentiel fort à l'invention d'un piédestal de qualité ▼





## Synthèse des enjeux paysagers liés au Piédestal du Rocher de Dabo



## 5. LE ROCHER DE DABO ET SA CHAPELLE, ÉPILOGUE D'UNE EXPÉRIENCE PAYSAGÈRE

Les espaces extérieurs du rocher ont été aménagés en 2001 avec une certaine qualité quant aux matériaux employés et à la sobriété du dessin des différents ouvrages, revêtements de sol, garde-corps, etc. **Quelques problématiques sont cependant non négligeables.**

Au niveau de l'entrée, **la guérite d'accueil du public n'est pas de grande qualité architecturale et nuit à l'effet de seuil d'accès au rocher.** Elle semble être une construction éphémère et légère, sans rapport à la massivité du rocher et des constructions proches, les câbles électriques qui l'alimentent sont fortement visibles. Son effet « cabane » n'est pas vraiment approprié au site. Sa position est sans doute aussi problématique, en plein soleil, non abritée. **Dans le cadre d'un plan de gestion, sa position et son dessin pourraient accompagner un projet global.**



Dans la progression en direction du rocher, **certains éléments de mobilier et équipements sont marquants et amoindrissent la qualité du site**, comme les luminaires, la longue vue de couleur vive, etc.



Enfin, si les revêtements, comme vu plus haut, sont de qualité, il convient de percevoir que **des problèmes de gestion de l'eau sont évidents.** Des ouvrages de drainage, de réception des eaux pluviales, de remise en œuvre des citernes éventuellement, semblent être à réaliser, car des problèmes de stabilité et de tenue des fondations de la chapelle sont perceptibles.

**Un plan « mobilier et éclairage » ainsi qu'un plan de gestion de l'eau semblent donc être à effectuer pour l'harmonie, la cohérence et la stabilité des ouvrages du rocher.**

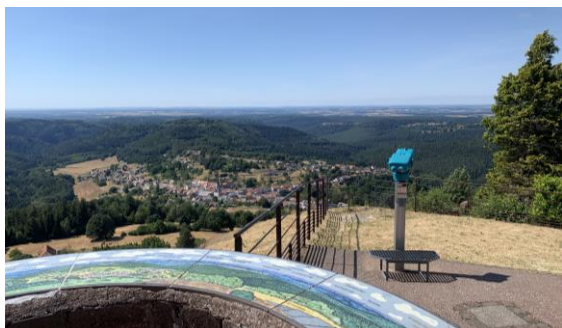


## La végétation affleurante

La végétation demeure un point essentiel à considérer. Si sur la paroi du rocher, une gestion est nécessaire, elle est encore plus cruciale sur la partie sommitale de celui-ci. Le replat disponible offre un moyen aisé pour les noisetiers, ailantes et peuplier-trembles de s'installer et de fissurer petit à petit la roche. Cela engendre des risques en termes de chute de pierres mais aussi dégrade petit à petit la silhouette du Rocher de Dabo.



La végétation affleurante est un enjeu fort de gestion du Rocher de Dabo car menaçant l'intégrité du bien patrimonial et des usagers



Depuis la table d'orientation, le paysage est partiellement masqué par la végétation d'ornement



Les aménagements du Rocher sont globalement de qualité et valorisent bien la chapelle et le paysage



Le béton désactivé au pied de la chapelle empêche l'infiltration de l'eau dans le sol et l'évacue vers la roche



La végétation ornementale accompagnant les aménagements masque la perspective depuis l'intérieure de la chapelle

## Synthèse des enjeux paysagers liés au Rocher de Dabo et à sa Chapelle

Enjeux de gestion de la végétation  
ornementale masquant la vue

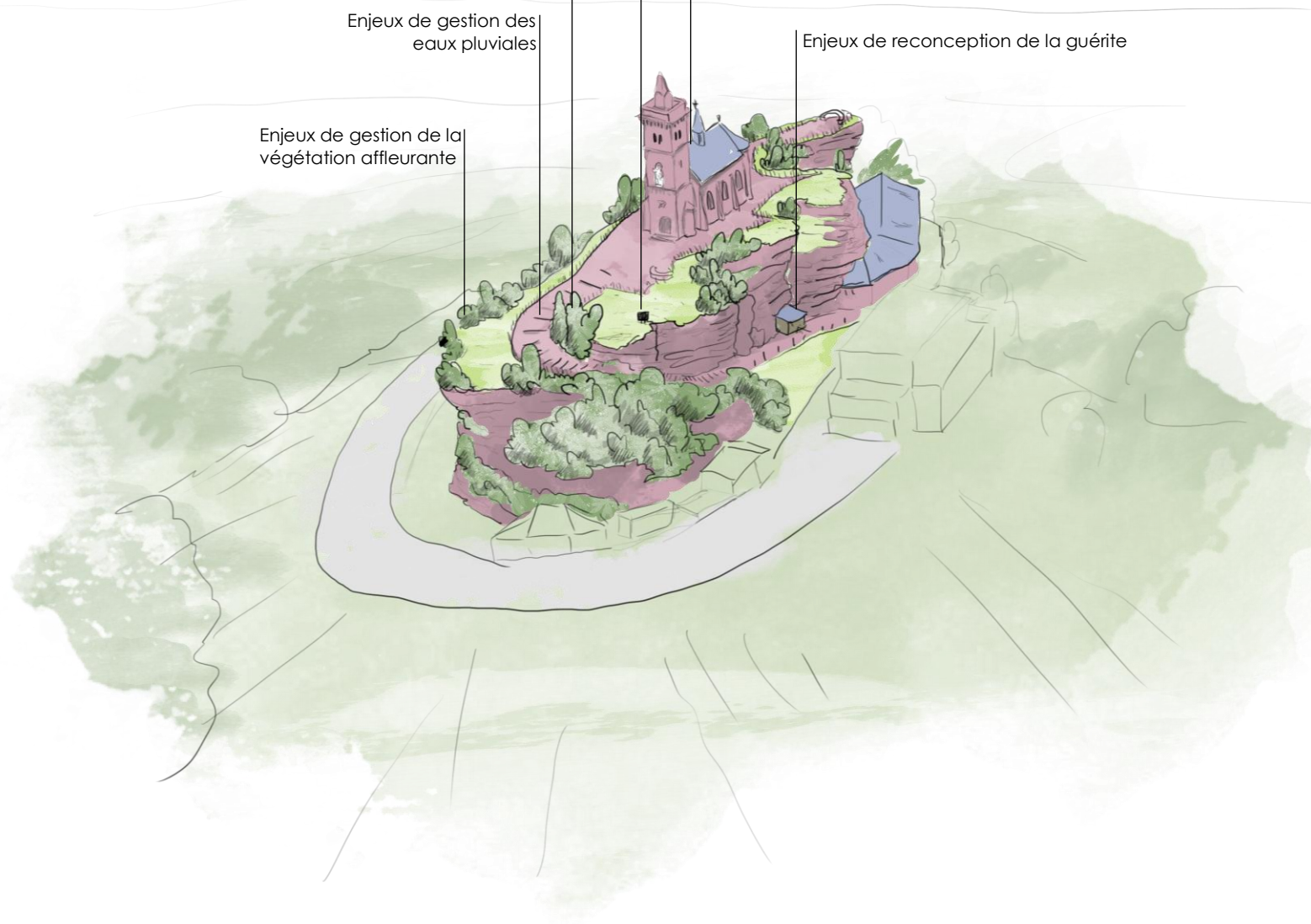
Enjeux de gestion de l'éclairage  
et des câbles électriques

Enjeux d'infiltration  
d'eau dans la chapelle

Enjeux de gestion des  
eaux pluviales

Enjeux de reconception de la guérite

Enjeux de gestion de la  
végétation affleurante







### III. ENJEUX SPATIALISÉS







## LEGENDE DES ENJEUX PAYSAGERS






### Périmètres réglementaires

-  Site Classé
-  Site Inscrit

### Enjeux liés à la couronne large et à la gestion des flux et accès

-  Valorisation d'un accès piéton aux ambiances paysagères de qualité depuis le village et le camping
-  Diminution du caractère routier de la voie d'accès
-  Priorisation du piéton sur l'automobile aux croisements d'axes
-  Intégration paysagère du projet de mutation du camping, insertion des gîtes sous le couvert boisé


### Enjeux liés à la gestion de l'assise du rocher et des dynamiques végétales

-  Conservation d'espaces ouverts, de prairies, de pâtures pour les vues sur le Rocher et depuis le piédestal permettant des usages diversifiés
-  Conservation des différents couverts boisés notamment ceux perçus par l'ONF comme d'importance paysagère majeure
-  Conservation d'espaces de landes
-  Accompagnement de la friche vers un boisement pour l'intégration de l'habitat pavillonnaire le long de la route de Zimmerfeld
-  Intégration de la ligne électrique

### Enjeux liés au piédestal et à l'entrée du site

-  Gestion des espaces de stationnements d'entrée du site et du mobilier urbain
-  Réflexion globale de l'entrée du site et intégration cohérente du chapelet de commerces
-  Réhabilitation des hôtels par un projet global et cohérent en accord avec le site
-  Gestion de la végétation affleurante du rocher
-  Valorisation d'éventuels vestiges archéologiques

### Enjeux de gestion du rocher et de la Chapelle

-  Gestion des eaux pluviales
-  Gestion des infiltrations d'eau dans la chapelle
-  Intégration de la guérite et modernisation des équipements électriques liés à l'éclairage du rocher

## Synthèse des enjeux paysagers du Rocher de Dabo jusqu'à sa couronne large







## BIBLIOGRAPHIE

Dabo, joyau des Basses Vosges - Joseph Dillenschneider – 1972  
Evolution des forêts de Dabo au cours de l'histoire – B.GUAY -1977  
Le Guide des Châteaux de France – Moselle – Jean de Selancy – 1985  
Regard nouveau sur l'histoire de Dabo – Les temps modernes – JC KOFFEL – 1986  
Revue belge de philologie et d'histoire – Parisse Michel - 2000  
Gabriele De Rosa et Giorgio Cracco – Il Papato e l'Europa – biographie de l'historien Michel Parisse – Rubbettino – 2001  
Revue des Sciences Religieuses Année 2002 76-2 pp. 131-160 - À propos du millénaire de la naissance du pape Léon IX (1002-1054) – Charles Munier  
Document d'aménagement de la forêt domaniale de Dabo 2008-2022 – ONF, F Stenger – 2008  
DREAL Lorraine – DOCOB Sites Natura 2000 FR4100193 et FR 4112007 « Crêtes des Vosges mosellanes » - 2010  
Les paysages de Moselle – CAUE de Moselle  
Atlas des paysages d'Alsace – DREAL Alsace - 2015  
Plan Local d'Urbanisme de Dabo - 2015

## SITOGRAPHIE

[inpn.mnhn.fr/zone/znieff/410010389.pdf](http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/410010389.pdf)  
[pays-sarrebouurg.com](http://pays-sarrebouurg.com)  
[ac-nancy-metz.fr](http://ac-nancy-metz.fr)  
[gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)  
[delcampe.net](http://delcampe.net)  
[geoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr)  
[persee.fr](http://persee.fr)  
[lorraine.developpement-durable.gouv.fr/](http://lorraine.developpement-durable.gouv.fr/)  
[tourisme-lorraine.fr](http://tourisme-lorraine.fr)





Plan de gestion du Site classé et inscrit du Rocher de Dabo et de ses abords  
Phase 1 – Diagnostic – Septembre 2019  
Territoires & Paysages // Fabriques AP  
DREAL Grand-Est - 2019